

SEMAINE DU 3 NOVEMBRE 2025

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 44
24 PAGES

La tour prend garde!,
p. 5

Mgr Bertrand
Blanchet est décédé,
p. 8



MOTONEIGE ENFANT

**YAMAHA SNOSCOOT
ES 2025 NEUF
EN INVENTAIRE**



- **MOTEUR
4 TEMPS
200CC**
- **DÉMARREUR
ÉLECTRIQUE**
- **POIGNÉES
CHAUFFANTES**

Financement
à partir de
1,99%*

4095E425

*Détails chez



196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922

www.techminimecanique.com



Le Kamouraska séduit les acheteurs touristiques

PP. 2-4

Venez me rencontrer
chez



Dubé Kia
M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

9, rue Léo-Bourgoin, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

4876H0825

CENTURY 21. 

Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

Pour un **SERVICE en OR!**
Plus de 20 ans d'expertise.

Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER**?
Contactez-moi!



FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0098E2075

La puissance d'un groupe



OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707



255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

0008H0624

LES COWBOYS FRINGANTS

QUÉBEC/14/01/2023
LE FILM CONCERT-ÉVÈNEMENT

Billets en vente maintenant

Dès le 14 novembre, revivez l'ambiance magique d'un spectacle des Cowboys fringuants, comme si vous étiez sur scène avec eux. Assistez à un concert-événement capté au Centre Vidéotron en janvier 2023, lors de la tournée *Les Antipodes*. 20 chansons parmi le vaste répertoire du groupe.

Le Scénario
cinéma

CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
www.cinemalescenario.com

Devenez membre!

Les aventuriers voyageurs
FILMS DE VOYAGE

Lundi 10 novembre
13 h 30 et 19 h 30

PHILIPPE LAPRISE
au Portugal

Le Bas-Saint-Laurent séduit le monde

Cour extérieure, Hôtel Levesque, Rivière-du-Loup. Un lundi soir tranquille. Des techniciens s'affairent. L'endroit est encore calme. Seuls deux immenses conteneurs montés à la verticale par une grue géante laissent entrevoir qu'il s'y passera quelque chose de spécial. D'un coup, huit autobus transportant 350 personnes arrivent. On distribue les coupes de champagne, des drones s'élèvent, des projecteurs s'allument, et les artistes du Kamouraska s'exécutent pour charmer des acheteurs venus de partout dans le monde. Pour eux, le Bas-Saint-Laurent s'illumine.

MARC LAROUCHE

L'événement, c'est Bienvenue Québec, le plus grand rassemblement d'acheteurs de l'industrie touristique au Québec, qui se déroulait à l'Hôtel universel de Rivière-du-Loup toute la semaine dernière. C'est la seconde fois que cette ville le reçoit, une première. Ironiquement, celle qui l'avait organisé en 2018, à titre d'entrepreneure, y assistait cette fois à titre de ministre du Tourisme. Et Amélie Dionne en était fière.

« Je le vis différemment. Je stresse moins, dit-elle en riant. Je regarde autour, et je sais toute la logistique et les efforts que ça demande. L'industrie touristique au Québec, c'est le quatrième produit en termes d'exportation. C'est 4,4 milliards \$ de devises étrangères qui sont entrées en 2024. Donc, des événements comme Bienvenue Québec, qui sert à attirer la clientèle internationale, sont très importants », dit-elle.

Parmi plus de 300 participants, une centaine d'acheteurs, tant nationaux qu'internationaux, représentant des agences de voyage, des agences réceptives et des voyagistes des États-Unis, de France, d'Allemagne, du Mexique, du Royaume-Uni, de l'Italie, etc. Ils sont venus voir ce que le Québec a à offrir à leur clientèle. Les convaincre, c'était la mission des 215 vendeurs provenant de 21 régions touristiques de la province. La formule éprouvée de *speed meeting* génère plus de 8000 rendez-vous d'affaires, et plus de 56 millions \$ en transactions commerciales.

Nous mettre en valeur

« Ce rendez-vous d'envergure représente une formidable occasion de mettre en valeur le Bas-Saint-Laurent. Au-delà des retombées économiques immédiates, c'est une chance unique de faire découvrir notre magnifique région aux acheteurs professionnels », commente Pierre

Levesque, président-directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent.

« Bienvenue Québec, c'est bien plus qu'un événement d'affaires, c'est un moteur de développement pour tout un secteur. Chaque année, les acheteurs présents à l'événement organisent plus de 4500 voyages en autocar à travers le Québec, ce qui représente un apport majeur pour les régions. En mettant en valeur le voyage de groupe en autocar, nous soutenons un tourisme durable, accessible et structurant pour l'ensemble du territoire », dit Chantale Dugas, présidente-directrice de la Fédération des transporteurs par autobus, organisateur de l'événement. Parce qu'une fois les touristes arrivés au Québec, c'est par autocar qu'ils se rendent dans nos régions, qu'ils visitent nos attraits et admirent nos paysages.

« Depuis 28 ans, notre participation à Bienvenue Québec témoigne de notre engagement constant à faire rayonner les régions du Québec maritime. Grâce à ce puissant réseau, nous bénéficions d'un rayonnement international accru. Cela nous permet non seulement de faire découvrir notre destination à une clientèle élargie, mais aussi de consolider notre position sur les marchés étrangers, et d'augmenter nos parts de marché », note Nathalie Blouin, directrice générale du Québec maritime.

Bienvenue Québec aura certainement des retombées. En tout cas, au Kamouraska, le tourisme se porte bien. Rencontrée lors de la réception, Yvonne Tremblay, directrice générale de Tourisme Kamouraska, parle d'une augmentation substantielle de l'achalandage, dont elle nous livrera les détails dans la prochaine édition.

LE TOURISME AU BAS-SAINT-LAURENT EN CHIFFRES

-500 entreprises -5900 emplois
-350 millions \$ en retombées annuelles



Amélie Dionne, Pierre Lévesque, Chantale Dugas, et Nathalie Blouin. Photo : Marc Larouche



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Le Kamouraska en vedette

À travers l'ensemble des attractions et attraits de la grande région touristique du Bas-Saint-Laurent, c'est le Cirque de la Pointe-Sèche et les percussions du Mississippi Sound System de Saint-Germain-de-Kamouraska qui ont été choisis pour en mettre plein la vue aux acteurs de l'industrie touristique de partout dans le monde, et surtout les convaincre de nous envoyer leurs clients.

Lorsque le scribe en fait part à Élyme Gilbert, fondateur du Cirque, l'homme répond avec humilité. « Je ne sais pas trop quoi répondre. C'est vraiment le tourisme du monde entier qui vient ici chercher des raisons pour attirer les touristes chez nous. Je pense qu'ils avaient besoin d'un peu de folie. On est vraiment content de faire partie de ce bel événement. On est bien chanceux », dit-il, casque d'écoute sur la tête, l'air d'être en plein contrôle de la situation. Et il l'est.

Tout petit entre les deux conteneurs géants, il donne quelques indications à un technicien, une petite tape sur l'épaule à un artiste. Son sourire est franc, rassurant, même si en dedans, son cœur doit battre la chamade. « Le concept des conteneurs, des grues, c'est le cirque. On ne fait pas

vraiment d'événements corporatifs. Mais si on veut sortir de notre environnement, notre signature, ce sont les conteneurs. La paroi, la hauteur, la grue étaient tout à fait appropriées pour l'événement ». Le spectacle a mis en vedette des artistes qui ont déjà performé au Cirque de la Pointe-Sèche. « On les a choisis pour leur numéro, et pour impressionner ».

Un spectacle grandiose

Une foule de plus de 350 personnes est là. La température est idéale. L'ambiance est électrique. Tous se demandent ce que font deux immenses conteneurs disposés à la verticale, jusqu'à ce qu'une rangée de projecteurs s'allument, formant une arche de lumière qui laisse voir deux acrobates suspendus. Déjà, la foule réagit. Et ils n'ont encore rien vu.



Élyme Gilbert était fier que le Cirque ait été choisi pour séduire les acheteurs d'ailleurs. Photo : Marc Larouche



La qualité du spectacle a atteint des sommets. Photo : Marc Larouche

Les artistes y vont d'une série d'acrobaties qui laissent les spectateurs bouche bée. Rarement aura-t-on vu une si importante assistance aussi admirative que silencieuse. La magie du Cirque de la Pointe-Sèche, c'est aussi ça. Une communion entre les artistes et le public. Et même sans la paroi rocheuse du plateau de Saint-Germain, ça marche.

Puis, un cube aérien descend lentement des airs. Au milieu, une artiste qui réalise des figures de voltige, de contorsion. Elle semble danser, au grand bonheur d'une foule déjà conquise et qui en redemande. Puis, deux autres artistes rivalisent de risque et d'originalité, sur une échelle avec laquelle ils devront ne faire qu'un pour réussir leurs acrobaties, notamment en hauteur. Le clou du spectacle, l'acrobate sur fil de fer, tout habillé de blanc au milieu de la noirceur opaque. Tous retiennent leur souffle.

« C'est vraiment le côté impressionnant qu'on a vu ce soir, avec des artistes incroyables, souligne Élyme Gilbert. C'était un défi logistique d'aménager le plateau ici. On a tout monté en une journée. On a eu du plaisir ». À travers tout cela, les percussions du Mississippi Sound System ont tantôt créé le suspense, tantôt souligné la magnificence, l'accomplissement.

Des invités comblés

« Absolutely amazing! » commente Kirsten Kern de Gate1 Travel, venue de l'Ontario pour l'occasion, et qui compte 20 ans d'expérience dans l'industrie du voyage. Avec ses circuits par autobus, elle attire annuellement 2000 États-Uniens

au Québec. Internationalisation oblige, la conversation se déroule en anglais.

« Je suis ici pour découvrir les nouvelles activités, voir les attractions et les attraits de votre région, afin que je puisse les vivre et les ajouter à mon offre. Vous savez, il n'y a rien comme être sur place. Assise dans mon bureau, à Toronto, même si on me parle de la beauté du fleuve, je ne peux la concevoir autant que lorsque je vois le fleuve sur place, avec mes partenaires en chair et en os, en partageant une coupe de vin. La vie, ce sont des relations humaines », ajoute la directrice de tournée certifiée par l'International Managment Tour Institute. Et qu'a pensé Mme Kern du spectacle ?

« Je n'ai jamais rien vu de tel. C'était véritablement fantastique. Je ne pensais vraiment pas assister à quelque chose d'aussi spectaculaire aujourd'hui. Soyez certain que je mettrai ce cirque dans mes propositions de découvertes au Québec », dit celle qui supervise une équipe de 40 directeurs de tournée répartis de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique.

« C'est flatteur. Je ne suis pas seul dans tout ça. Il y a plein de monde qui ont participé à la réalisation de ce spectacle. Je pense qu'on nous aime bien. Notre attraction est quelque chose d'assez unique à faire ici au Bas-Saint-Laurent », conclut Élyme Gilbert. La collaboration avec le Mississippi Sound System était toute naturelle. L'ensemble était dirigé par Maxime Éthier, compositeur et musicien pour le Cirque depuis quatre ans.



Le spectacle a laissé la foule bouche bée. Photo : Marc Larouche



Après ce qu'elle a vu, Kirsten Kern de Toronto, affirme qu'elle enverra certainement plusieurs touristes états-uniens dans notre région. Photo : Marc Larouche

Les saveurs du Kamouraska à l'honneur

Dans le grand hall de l'Hôtel Levesque de Rivière-du-Loup, les quelque 500 convives de la soirée régionale de Bienvenue Québec ont pu découvrir le Bas-Saint-Laurent sous toutes ses formes, incluant ses saveurs. Entre les effluves de porc braisé, les bouchées sucrées et les rires autour des kiosques animés, la région hôte a offert un voyage gustatif à la hauteur de sa réputation.

MARC LAROUCHE

Le Kamouraska y a brillé avec panache. Les Aliments Asta de Saint-Alexandre ont proposé une boulette de porc à l'italienne nappée d'une sauce tomate riche et parfumée, pendant que Porc O'Rye, de Saint-Joseph-de-Kamouraska, faisait voyager les papilles avec un effiloché de

porc mexicain relevé d'une salsa fraîche et d'un cheddar fumé au bois d'érable de la Fromagerie des Basques. Avouez que ça met l'eau à la bouche.

Et ce n'est pas fini. La chocolaterie La Fée gourmande, véritable ambassadrice du chocolat fin au Kamouraska, a



Les chocolats de La Fée Gourmande de Kamouraska étaient au menu. Photo : Marc Larouche



Le Bas-Saint-Laurent a donné le meilleur de lui-même à la soirée Bienvenue Québec. Photo : Marc Larouche

séduit les amateurs de douceurs avec une sélection irrésistible : le Petit Caprice, l'Orchidée blanche, la Blanche au cœur noir et le Caramel Fleur de sel, quatre créations à la fois élégantes et décadentes qui ont su conquérir même les palais les plus exigeants.

Autour des stands, la soirée s'est transformée en véritable fête des sens. Un DJ assurait l'ambiance, tandis que le photomaton Quatre saisons de la SEPAQ attirait les curieux, immortalisant les sourires sous des décors inspirés du fleuve et des forêts régionales. La Première Nation Wolastoqiyik

Wahsipekuk y tenait également un espace distinctif, invitant les visiteurs à découvrir son art, sa culture et sa présence vivante au cœur du territoire bas-laurentien.

Du tataki de bœuf au bleu bénédictin au blini de saumon fumé, en passant par les verrines colorées et les mini-arancini au canard, tout rappelait la richesse et la créativité culinaire d'une région qui sait recevoir. Et à voir les invités quitter la salle, sourire aux lèvres et carte d'affaires en main, on pouvait sentir que le Bas-Saint-Laurent avait, une fois de plus, su marquer les esprits et les papilles.

Bernard Généreux et Annie Francœur victimes d'un accident de la route à Ottawa

Le député fédéral de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiy-Témiscouata Bernard Généreux et sa directrice de bureau Annie Francœur ont été impliqués dans un accident de la route le 27 octobre dernier à Ottawa, alors qu'ils reprenaient la route vers la maison après leur journée de travail.

JOSÉ SOUCY

Selon les informations transmises par le député, l'incident est survenu à une intersection où M. Généreux aurait, de façon involontaire, brûlé un feu rouge. Si ce dernier s'en est tiré indemne, sa directrice de bureau a malheureusement subi des blessures plus sérieuses. Mme Francœur souffre notamment d'une commotion cérébrale et devra s'absenter du travail pour une période indéterminée, le temps de se rétablir complètement.

La voiture du député a été lourdement endommagée lors de l'impact, et est

considérée comme irrécupérable. Malgré tout, M. Généreux se dit soulagé que l'accident n'ait pas eu de conséquences plus graves.

« Par souci de transparence, je tenais à informer les citoyens de la situation, sachant qu'Annie est en contact avec plusieurs d'entre vous — partenaires, élus régionaux et citoyens. Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement, afin qu'elle nous revienne en pleine forme le plus rapidement possible », a déclaré Bernard Généreux sur sa page Facebook.

Le député a également tenu à remercier les premiers répondants pour leur intervention rapide, et leur

professionnalisme exemplaire sur les lieux de l'accident.



Bernard Généreux et Annie Francœur. Photo tirée de Facebook

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Télé. : 418 492-9706
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT

DIRECTION GÉNÉRALE
Louis Turbide (poste 105)
Rédacteur en chef
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com
Marc Larouche (poste 103)
Journaliste et chroniqueur
José Soucy (poste 104)
Journaliste, chroniqueur et webmestre

RÉVISION
Éliane Vincent

Impression **QUÉBECOR** Média Distribution privée

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com
Édith Lévesque (poste 109)
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Philippe Paradis, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Félix Bernier, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

TOUR CELLULAIRE À SAINT-DENIS

Des citoyens contestent le projet de Bell



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Le projet d'ériger une tour de télécommunications de 74 mètres (80 mètres avec le parafoudre) sur le terrain de la Ferme Garonis, située au 70A, route 132 Ouest à Saint-Denis-De La Boutellerie, suscite une vive opposition dans la communauté. L'entreprise Bell affirme que cette infrastructure vise à améliorer la couverture cellulaire dans le secteur, mais plusieurs citoyens dénoncent un manque d'écoute, et craignent les impacts sur la qualité de vie, le paysage, et la valeur des propriétés.

Selon les documents déposés auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDEC), la tour serait autostable, non haubanée, et entourée d'une clôture pour en restreindre l'accès. Bell explique avoir choisi ce site après l'évaluation d'autres emplacements jugés non viables sur les plans technique ou réglementaire. La société indique que le projet vise à combler des lacunes importantes de réseau dans cette portion rurale du Bas-Saint-Laurent.

Une consultation publique aurait été menée conformément aux exigences fédérales. Un avis a également été publié dans *Le Placoteux* le 8 septembre 2025, invitant la population à formuler des commentaires jusqu'au 7 octobre auprès du mandataire Ussi communications.

Malgré cela, certains citoyens affirment que leurs démarches n'ont pas été prises au sérieux. « On a fait une pétition qu'on a envoyée à Bell — on est à peu près six ou sept à l'avoir signée — et la réponse de Bell, c'est que ça compte juste comme

une plainte. Je ne sais pas pourquoi on parle de consultation, car vous pouvez demander à n'importe qui, il n'y a jamais eu de consultation! », déplore Tino Noël, résidant aux abords du site projeté et signataire de la pétition.

Pour les opposants, le projet menace l'intégrité paysagère d'un village reconnu pour son patrimoine bâti et son environnement naturel. Ils invoquent aussi des inquiétudes liées aux ondes électromagnétiques, aux nuisances sonores, et à la dévaluation des propriétés voisines.

Bell réplique que ses installations respectent les normes fédérales de sécurité, notamment le Code de sécurité 6 de Santé Canada, qui fixe les limites d'exposition aux champs électromagnétiques, et qu'aucun dépassement n'est à craindre. L'entreprise souligne également avoir choisi un emplacement en bordure agricole, afin de minimiser l'impact visuel et sonore tout en répondant à la demande croissante pour un service mobile plus fiable.

Les préoccupations

Les principales préoccupations exprimées par les opposants concernent d'abord la santé et la sécurité, plusieurs citoyens évoquant l'incertitude à long terme entourant l'exposition aux champs électromagnétiques. À cela s'ajoutent des nuisances sonores potentielles, notamment celles liées aux génératrices et aux ventilateurs servant au refroidissement des équipements. Sur le plan immobilier, on craint une baisse de la valeur des propriétés voisines, et des difficultés de revente pour les habitations situées à proximité du site.

D'autres dénoncent une atteinte au paysage et au patrimoine local, estimant que la tour nuirait au cachet rural et au panorama du village. Des inquiétudes environnementales sont aussi soulevées, comme le risque de contamination du sol, ou les effets possibles sur la faune. Enfin, plusieurs résidents déplorent une perte de confiance envers Bell, et un sentiment d'exclusion dans le processus de consultation publique, perçu comme insuffisamment transparent.

La Municipalité réagit

Contacté par *Le Placoteux*, le nouveau maire élu par acclamation Frédéric Landry a déclaré que la résolution d'appui demandée par Bell concernant ce dossier n'a pas encore été votée, car la position de la nouvelle tour de télécommunication ne respecte pas la réglementation municipale en la matière.

En effet, selon l'article 8.8 du règlement de zonage de la MRC de Kamouraska, applicable à Saint-Denis-De La Boutellerie, toute nouvelle tour de télécommunication ou de câblodistribution à des fins commerciales est interdite à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Toutefois, à l'extérieur de ce périmètre, de telles installations peuvent être autorisées sous certaines conditions, dont la principale est le respect d'une distance minimale de 300 mètres entre la tour et toute



Image tirée du site internet de la municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie

habitation ou toute zone H-Habitation reconnue par la Municipalité, ce qui n'est pas le cas avec le projet présenté. Cette mesure vise à limiter les impacts visuels et à préserver la qualité du milieu résidentiel.

« Bien que nous reconnaissons la nécessité de doter notre territoire d'une telle infrastructure afin d'assurer à nos citoyens un accès fiable à Internet et à la téléphonie cellulaire — des services désormais essentiels à la vie moderne et à l'attractivité de notre localité —, nous éprouvons néanmoins un certain malaise devant le fait que la juridiction fédérale ait prééminence sur la juridiction municipale dans ce dossier. En somme, Bell n'est pas tenue de se conformer à notre réglementation. Il faut néanmoins préciser que la société se trouve limitée dans le choix de l'emplacement de la tour, puisqu'elle doit respecter certaines ententes avec ses concurrents », a expliqué le maire Landry.

Abordant la question des possibles effets sur la santé de ses citoyens, Frédéric Landry estime sans équivoque qu'il n'y a aucun danger associé à l'installation de cette infrastructure. « Selon les données disponibles, qui sont des faits, aucun impact négatif sur la santé de nos citoyens n'est à prévoir dans ce cas précis », a-t-il conclu.

Le dossier suit son cours.

ANTIDÉMARREUR ÉTHYLOMÉTRIQUE

Un conducteur de Cap-Saint-Ignace intercepté à L'Islet

Le 1^{er} octobre dernier vers 16 h 30, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de L'Islet ont procédé à l'interception d'un conducteur de 45 ans, originaire de Cap-Saint-Ignace, alors qu'il circulait sur la route 132 à L'Islet. L'homme ne respectait pas les conditions d'utilisation de l'antidémarrage éthylométrique imposé sur son véhicule.

Les agents de la Sûreté du Québec ont remis au contrevenant un constat d'infraction de 2250 \$. Ce type de manquement est pris très au sérieux par les autorités, puisqu'il s'agit d'une condition essentielle pour permettre à un conducteur reconnu coupable de conduite avec facultés affaiblies de reprendre le volant sous supervision technique.

Qu'est-ce qu'un antidémarrage éthylométrique ?

L'antidémarrage éthylométrique est un dispositif installé dans le véhicule d'un conducteur ayant été reconnu coupable de conduite avec les facultés

affaiblies. Avant de démarrer le moteur, le conducteur doit souffler dans l'appareil : si une concentration d'alcool est détectée, le véhicule ne démarre pas.

Le programme, encadré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), vise à prévenir la récurrence et à favoriser une réinsertion graduelle à la conduite. Tout manquement aux conditions d'utilisation — comme le partage du véhicule, la tentative de contournement ou l'omission de souffler — peut entraîner des amendes salées, une suspension immédiate du permis, et dans certains cas, des poursuites criminelles. (J. S.)



Les Amputés de guerre

Le Service des plaques porte-clés protège vos clés et aide les enfants amputés depuis 50 ans!



Commandez gratuitement des plaques porte-clés à amputesdeguerre.ca.



4160N4425

Le Kamouraska se démarque dans le panorama 2025 de Statistique Québec

Le Kamouraska affiche l'un des meilleurs bilans démographiques du Bas-Saint-Laurent selon le *Panorama des régions du Québec – Édition 2025* publié récemment par Statistique Québec. La MRC enregistre un taux d'accroissement annuel de 9,5 pour mille entre 2023 et 2024, légèrement inférieur à la moyenne régionale de 11,2 pour mille, mais très au-dessus de ceux observés dans plusieurs MRC comme La Matanie (-3,4 pour mille) et La Mitis (+0,3).

MARC LAROUCHE

Au 1^{er} juillet 2024, la population du Kamouraska atteint 21 589 habitants, dans un Bas-Saint-Laurent totalisant environ 205 000 résidents. Cette croissance s'inscrit dans une tendance positive pour l'ensemble de la région, qui connaît sa sixième hausse consécutive depuis 2018, un sommet depuis qu'on a commencé à compiler les données en 1986-1987.

Sur le plan économique, le Kamouraska fait bonne figure. Le taux de travailleurs de 25 à 64 ans atteint 80,6 %, ce qui dépasse la moyenne régionale de 77,7 %, et se rapproche du niveau provincial de 81,4 %. Le revenu disponible par habitant s'établit à 32 348 \$, un peu au-dessus de la moyenne du Bas-Saint-Laurent (32 917 \$), mais encore sous la moyenne québécoise (36 531 \$).

Du côté immobilier, la valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales dans la MRC atteint 233 373 \$. C'est bien

au-dessus des valeurs observées dans les MRC de La Matapédia (173 755 \$) et du Témiscouata (177 520 \$), tout en demeurant loin du prix moyen québécois de 474 001 \$.

À l'échelle régionale, Statistique Québec indique que le PIB du Bas-Saint-Laurent a progressé de 3 % en 2023, après une hausse exceptionnelle de 6,7 % en 2022. Ce rythme, bien que plus modéré, confirme la solidité d'un territoire où la fabrication (12,6 %), les soins de santé (11,5 %) et les administrations publiques (7,8 %) figurent parmi les principaux secteurs économiques.

Enfin, Statistique Québec rappelle que la région demeure parmi les plus âgées du Québec. Plus d'une personne sur quatre y a 65 ans ou plus, et l'âge moyen n'est dépassé que par celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



La situation de la MRC de Kamouraska est enviable. Photo : Archives Le Placoteux

Une nouvelle stagiaire parlementaire pour Mathieu Rivest

Le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, accueille Koralie Yergeau au sein de son équipe à titre de stagiaire parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec. Originnaire de l'Abitibi-Témiscamingue, infirmière de formation, et actuellement étudiante à la maîtrise en sciences infirmières, profil recherche, à l'Université du Québec à Rimouski, la jeune femme apporte une perspective à la fois scientifique, humaine et profondément ancrée dans les valeurs de service public.

JOSÉ SOUCY

« Mon équipe et moi sommes très heureux d'accueillir Koralie parmi nous. Sa curiosité, son sens du dévouement, et sa passion pour les questions humaines et sociales enrichiront assurément notre équipe et notre circonscription », a déclaré M. Rivest.

Un parcours exemplaire

Le cheminement de Koralie Yergeau témoigne d'un engagement remarquable. Détentrice d'un diplôme en soins infirmiers et d'un baccalauréat en sciences infirmières, elle s'est distinguée par son excellence académique et communautaire.

Elle est boursière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), membre de l'Association étudiante en sciences infirmières du Québec, et de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec. Son implication lui a d'ailleurs valu la Médaille de la Lieutenant-gouverneure pour la jeunesse, une distinction qui souligne son leadership et son engagement citoyen.

Une stagiaire issue de la

Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Koralie fait partie de la cohorte 2025-2026 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui soutient chaque année dix stagiaires parlementaires sélectionnés pour leur excellence et leur potentiel de leadership. La mission de la Fondation — promouvoir les connaissances sur les institutions politiques, et encourager la recherche sur la démocratie — trouve un écho direct dans le parcours de la jeune femme.

Les valeurs de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, soit l'éducation, l'engagement, l'accessibilité et l'ouverture, rejoignent d'ailleurs étroitement les siennes. Issue d'une région éloignée des grands centres, Koralie incarne cette volonté d'un parlement ouvert sur toutes les réalités du Québec, où la diversité des expériences professionnelles et territoriales devient une richesse pour la vie démocratique.

Entre recherche, politique et santé publique

Pour la nouvelle stagiaire, ce stage représente une occasion unique de relier la recherche scientifique aux enjeux parlementaires. Son objectif : approfondir la compréhension des politiques publiques en matière de santé, tout en contribuant activement à la réflexion sur le rôle des institutions dans le mieux-être collectif.



Koralie Yergeau et Mathieu Rivest. Photo : Bureau de Mathieu Rivest

Le Kamouraska en chiffres (2024-2025)

Population au 1^{er} juillet 2024 : 21 589 habitants
 Taux d'accroissement annuel (2023-2024) : 9,5 pour mille
 Revenu disponible par habitant (2023) : 32 348 \$
 Taux de travailleurs de 25 à 64 ans (2023) : 80,6 %
 Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales (2025) : 233 373 \$
 PIB régional (Bas-Saint-Laurent, 2023) : 9,6 G\$ (+3,0 %)
 Taux de chômage (région, 2024) : 4,2 %
 Taux d'emploi (région, 2024) : 80,0 %
 Source : Statistique Québec, *Panorama des régions du Québec – Édition 2025*



Acupuncteur

Jean-Pierre Landry

Médecine millénaire, l'acupuncture peut traiter entre autres : troubles du système digestif, du système respiratoire, stress et anxiété, migraines et maux de tête, douleurs musculosquelettiques, troubles du sommeil, troubles liés aux règles et à la ménopause...



581 337-7630 (ou par gorendezvous.com)

803, 4^e avenue, La Pocatière
 (Clinique chiropratique La Pocatière)

Jean-Pierre Landry, Ac

Membre de l'Ordre des Acupuncteurs du Québec

Au plaisir de vous rencontrer!

Comment fonctionne l'acupuncture?

L'acupuncture déclenche des mécanismes physiologiques par la stimulation de différentes zones, points et tissus du corps permettant le retour à l'équilibre.

0315E1925

L'Islet suit le rythme régional

La région de Chaudière-Appalaches maintient son élan démographique et économique, malgré un certain essoufflement industriel. Le plus récent *Panorama des régions du Québec* de Statistique Québec dresse le portrait d'un territoire qui croît, travaille et se transforme dans un équilibre remarquable. Au cœur de cette région, la MRC de L'Islet illustre bien cette stabilité : ni en déclin, ni en explosion, mais solidement ancrée dans une économie régionale qui conserve l'un des taux d'emploi les plus élevés de la province.

MARC LAROUCHE

Entre 2023 et 2024, la population de Chaudière-Appalaches a augmenté de 15 pour mille, un rythme comparable à celui de l'année précédente, mais toujours supérieur à ce qu'on observait il y a une décennie. La région compte désormais 455 812 habitants, contre 204 892 au Bas-Saint-Laurent et 9 millions pour l'ensemble du Québec. Bien que la

population y soit légèrement plus âgée que la moyenne provinciale, le dynamisme économique se maintient. Le taux d'emploi atteint 82 %, et le taux de chômage se limite à 2,9 %, l'un des plus faibles au Québec. À titre de comparaison, le Bas-Saint-Laurent enregistre un chômage de 4,2 % et un taux d'emploi de 80 %.

L'économie régionale a cependant

ralenti. Après une année 2022 particulièrement vigoureuse, la croissance du produit intérieur brut n'a progressé que de 0,5 % en 2023, le taux le plus bas de toutes les régions administratives. Ce repli est attribuable surtout à la baisse d'activité manufacturière, un secteur central dans l'économie de Chaudière-Appalaches. Malgré tout, la région conserve un PIB de 23,7 milliards \$, soutenu par les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (8,5 %), de la construction (6,9 %) et du commerce de détail (6,1 %).

Sur le plan du revenu, Chaudière-Appalaches demeure sous la moyenne provinciale, mais garde le cap. Le revenu disponible par habitant s'élève à 35 363 \$ en 2023, en hausse de 1,2 %. Cette croissance est plus lente que celle de la

majorité des régions, mais supérieure à celle du Bas-Saint-Laurent, où le revenu disponible atteint 32 917 \$.

La MRC de L'Islet, quant à elle, suit cette tendance de stabilité. Sa population s'établit à 17 846 habitants, pratiquement inchangée sur un an. Le revenu disponible par habitant atteint 32 964 \$, en très légère hausse de 0,1 % par rapport à 2022. Le taux de travailleurs âgés de 25 à 64 ans s'élève à 79,2 %, un niveau solide qui reflète la vitalité du marché local. La valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales, fixée à 193 491 \$, demeure inférieure à la moyenne régionale (288 676 \$) et bien loin de la moyenne québécoise (474 001 \$), mais elle traduit un marché immobilier encore abordable et relativement stable.



Comparée au Bas-Saint-Laurent, la MRC de L'Islet se situe dans une zone d'équilibre. Photo : Archives LePlacoteux

L'Islet en chiffres (2024-2025)

Population : 17 846 habitants
 Taux d'accroissement : + 0,1 pour mille
 Revenu disponible par habitant : 32 964 \$
 Variation du revenu 2023/2022 : + 0,1 %
 Taux de travailleurs (25-64 ans) : 79,2 %
 Valeur foncière moyenne : 193 491 \$
 Taux de chômage (régional) : 2,9 %
 PIB régional : 23,7 G\$ (+ 0,5 %)

Source : Statistique Québec, *Panorama des régions du Québec* – Édition 2025

La faim justifie les moyens

Moisson Kamouraska dresse un constat préoccupant. La faim continue de gagner du terrain dans la région. Selon le Bilan-Faim 2025, l'organisme a répondu à 8 133 demandes d'aide alimentaire au cours de la dernière année, soutenant chaque mois 7 025 personnes uniques dans les six MRC desservies.

Malgré un appui gouvernemental et la générosité de la population, le manque de denrées demeure un défi constant. L'étude d'Aviso réalisée pour Banques alimentaires du Québec annonçait déjà une hausse continue des besoins, mais la réalité dépasse aujourd'hui ces prévisions.

« La demande d'aide alimentaire demeure à un niveau élevé. Des familles, des travailleurs et des aînés continuent, mois après mois, de chercher du soutien pour répondre à leurs besoins essentiels. La faim n'a pas disparu, elle a simplement changé de visage », souligne Mireille Lizotte, directrice générale de Moisson Kamouraska.

Le soutien de 25,5 M\$ du gouvernement à Banques alimentaires du Québec pour l'achat de denrées a permis

de renforcer l'approvisionnement, mais l'organisme rappelle que la lutte contre la pauvreté doit reposer sur des mesures plus structurantes. En parallèle, le réseau a distribué pour plus de 346 M\$ de denrées à travers le Québec.

Moisson Kamouraska invite la population à poursuivre son appui en faisant un don via www.moissonkamouraska.org. (ML)



Nos professionnels

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
 Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
 Assurance-vie
 Protection en cas d'invalidité
 Régimes collectifs
 Rentes, REER



PRO STORE
 ENR

• TOILES : SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES, MOTORISÉES
 • VERTICAUX • RÉPARATION

Service à domicile

Claude Fortin, prop. 418 241-8800

Lise Drolet
 Thérapeute en relation d'aide complémentaire

Accompagnement

Deuil | Perte d'autonomie
 Cheminement personnel
 Adaptation aux changements
 Gestion de stress | Perte de poids

581 306-1962 | baichaha@outlook.com

IAA
 Groupe financier
 Agence Rivière-du-Loup
 320, boul. Hôtel-de-ville, bur. 200
 Rivière-du-Loup (Qc) G5R 5C6
 Cabinet de services financiers Industrielle Alliance
 Assurance et services financiers inc.

Jean-François Cyr
 Conseiller en sécurité financière

Assurances
 Épargnes
 Placements
 Analyse de retraite
 Références : Courtiers hypothécaires
 Assurance collective
 Gestion de patrimoine

Assurance auto/habitation

Magasinez et comparez !
 Téléphonique :
1 (866) 650-4641
 Mentionnez le code: J16867

En ligne: 

418-943-8628

Tous vos besoins à un seul endroit

Piédestal
 Soins podologiques
 Bas de compression

Soins de pieds en cabinet
 1210, boul. Desrochers
 La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

www.piedestal.ca

Nathalie Soucy
 Infirmière en podologie
418.860.1283



Mgr Bertrand Blanchet est décédé

Le diocèse de Rimouski a annoncé la semaine dernière le décès de Mgr Bertrand Blanchet, archevêque émérite de Rimouski. L'homme d'Église résidait à La Pocatière, et s'occupait du ministère pastoral. Son décès est survenu le 23 octobre en soirée, à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Âgé de 93 ans, il y avait été admis le mois dernier pour traiter une pneumonie.

MARC LAROUCHE

Par voie de communiqué, le diocèse de Rimouski dresse un portrait de sa carrière. Dans son ministère, Mgr Bertrand Blanchet a fait preuve d'une grande sensibilité humaine et d'une rigueur scientifique. Né en 1932 à Saint-Thomas de Montmagny, il a poursuivi ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière (1944-1952), puis sa formation théologique au Grand Séminaire de Québec (1952-1956).

Passionné par les sciences, il a obtenu un doctorat en sciences forestières de l'Université Laval en 1975. Il est reconnu pour son amour de la nature et du plein air. Homme simple, accessible, toujours plein de sagesse et contemplatif, il était particulièrement attentif aux jeunes adultes, bon pédagogue, et soucieux de transmettre la foi aux jeunes.

Enseignant à La Pocatière

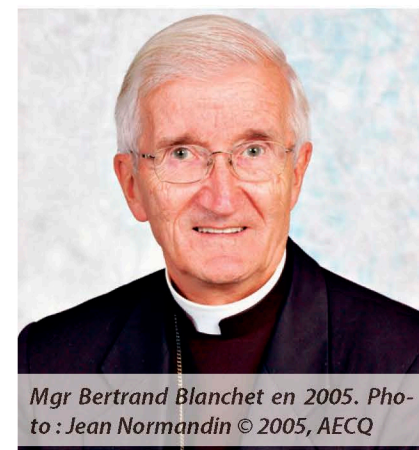
Ordonné prêtre en 1956, il a enseigné au Collège et au Cégep de La Pocatière jusqu'à sa nomination comme évêque de Gaspé en 1973. En 1992, il est devenu

huitième archevêque de Rimouski, ministre qu'il a exercé jusqu'en 2007.

En tant qu'archevêque de Rimouski, on reconnaît son ouverture pastorale et sa volonté d'adaptation aux réalités contemporaines. Il a été précurseur de la venue de prêtres d'autres pays pour répondre aux besoins croissants des communautés locales en matière de présence sacerdotale; cette initiative a permis de prêter main-forte au clergé de Rimouski, tout en encourageant l'ouverture interculturelle au sein du diocèse.

« Par l'opération En chantier, il a su structurer les régions pastorales, et orienter les grands volets de la mission avec ses proches collaborateurs. Pasteur attentif au charisme des laïcs, il a contribué à la valorisation du diaconat permanent, et a assuré la transition d'une catéchèse scolaire vers une transmission de la foi enracinée dans les paroisses et les familles. C'est pendant son épiscopat que les laïcs ont commencé à animer des célébrations dominicales de la Parole mettant en valeur l'importance

de se rassembler et de prier ensemble. Il a également soutenu le ministère de la présidence de funérailles confiées à des baptisés bien formés. Il a été apprécié pour la qualité de ses échanges sur des sujets délicats tels que la bioéthique, la vie, la dignité de la personne, où il faisait preuve d'une grande écoute et d'ouverture aux différents points de vue. Attentif aux plus démunis, il les accueillait avec une générosité empreinte de compassion », souligne Mgr Denis Grondin, actuel archevêque de Rimouski.



Mgr Bertrand Blanchet en 2005. Photo : Jean Normandin © 2005, AECQ

Une nouvelle génération agroalimentaire prend son envol

L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) a célébré en grand la 61^e remise de diplômes de son histoire, un moment fort pour les 206 finissants des campus de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière. Les deux cérémonies ont mis en lumière la relève du secteur agroalimentaire.

MARC LAROUCHE

Au total, 206 nouveaux diplômés d'études collégiales ont été décernés, dont 112 au campus de Saint-Hyacinthe et 94 au campus de La Pocatière, portant ainsi le nombre de diplômés à plus de 13 500 depuis la création en 1962 du seul établissement spécialisé en agroalimentaire de niveau collégial au Québec.

Sur les marches de l'imposant édifice de la rue Poiré à La Pocatière, les nouveaux diplômés ont lancé leur mortier dans le ciel, symbole d'un accomplissement partagé et d'un avenir prometteur. « Nos diplômés sont désormais les nouveaux ambassadeurs de cette mission », a souligné la directrice générale de l'ITAQ, Karine Mercier. « Leur travail a un impact direct sur notre avenir commun : sur l'environnement, sur notre autonomie alimentaire, et sur la vitalité économique de nos régions. »

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Donald Martel, a pour sa part tenu à rappeler l'importance de cette relève. « Ce diplôme marque le début d'une aventure professionnelle ou académique stimulante et pleine de belles découvertes. Les diplômés de l'ITAQ joueront un rôle essentiel pour augmenter l'autonomie alimentaire du Québec. »

L'excellence honorée à La Pocatière

Quatre médailles du ministre ont été remises sur le campus pocatois, témoignant de la qualité de la formation et de la détermination des étudiants. Laurie Breton (Gestion et technologies d'entreprise agricole), Laurence Labbé (Technologie des productions animales), Érik Payant (Techniques équine) et Camille Proulx (Technologie de la production horticole agroenvironnementale) se sont démarqués par leurs résultats exemplaires.

Laurie Breton a également obtenu la prestigieuse Médaille académique de la Gouverneure générale du Canada, remise à l'étudiante ayant obtenu la meilleure moyenne générale de son campus.

Le Mérite Édouard-Brochu a quant à lui été décerné à Nathalie Lemieux, diplômée de La Pocatière en 2001 et 2003. Première femme à la présidence de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent, elle incarne l'esprit d'engagement et de leadership que l'Institut souhaite transmettre. Propriétaire d'une ferme laitière à Saint-André-de-Kamouraska et fondatrice de la Caravane du Kamouraska, un marché public itinérant, Mme Lemieux prône la valorisation du territoire et la transformation locale.

Une tradition bien vivante

La cérémonie a également permis de féliciter quatorze finissants du programme professionnel en production animale, offert en partenariat avec le Centre de services scolaire des Phares et le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis dans les locaux de l'ITAQ de La Pocatière. Cette collaboration, qui dure depuis plus de vingt ans, illustre la volonté régionale de former une main-d'œuvre hautement qualifiée, enracinée dans les réalités agricoles du Bas-Saint-Laurent.

Fondé en 1962, l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec demeure le seul établissement collégial spécialisé en agroalimentaire de la province. Avec ses fermes-écoles, ses laboratoires et ses programmes uniques, notamment en techniques équine et en génie agromécanique, il continue de former les artisans d'une agriculture durable, fière et innovante.

Co-éco
CHRONIQUE
BAC IMPACT

Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Contenants,
Emballages,
Imprimés.
C'est tout.

Votre bac bleu s'est-il bien adapté à son nouveau régime ?

Depuis janvier 2025, le système de collecte et les nouvelles règles de tri sont en place partout au Québec, sous la responsabilité d'Éco Entreprises Québec (EEQ) via son initiative Bac Impact. Au Bas-Saint-Laurent, les citoyens ont déjà pris le pli : trier devient plus simple, plus clair et plus efficace au quotidien !

Dorénavant, plus besoin de penser aux numéros de plastiques, aux symboles de recyclage, ou à la matière dont il s'agit pour savoir ce qui va dans le bac de récupération. Il n'y a maintenant qu'une seule question à se poser avant de déposer un objet dans le bac bleu : **est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?**

Si la réponse est non, ce n'est pas accepté ! Aussi simple que ça.

Comment les reconnaître ?

- Les **contenants** s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle : contenant de produits d'entretien ménager, pot et contenant de produits alimentaires, etc.
- Les **emballages** servent à protéger ou à transporter facilement un produit : sac de chips, emballage de barre tendre, plateau en polystyrène alimentaire (barquette de viande ou de poisson), sac de plastique, emballage de plat à emporter ou préparé, etc.
- Les **imprimés** sont toutes sortes de papiers qui ne sont pas destinés à un usage alimentaire, sur lesquels on peut retrouver des textes, des motifs ou des images : journal, circulaire, facture, billet de loterie, enveloppe, etc.

Trois exceptions à ne pas oublier

1. **Aérosols** (contenants de métal sous pression) vides : ils doivent tous être apportés à un éco-centre.
2. **Emballages de protection en polystyrène expansé (grosse styromousse)** : ceux dans la boîte de votre nouvelle télévision, par exemple, vont à la poubelle.
3. **Produits dits biodégradables** : ceux certifiés compostables vont au bac brun, toutes les autres déclinaisons du mot dégradable vont à la poubelle !

Pour en savoir plus sur le tri des matières à la maison, rendez-vous sur **Bac Impact**, consultez la ligne Info-Co-éco ou visitez co-eco.org.

1-888-856-5552, option 1 | co-eco.org | info@co-eco.org | facebook.com/coecobsl

La chronique Les temps changent... pas que le climat ! est réalisée par Co-éco, en partenariat avec les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et les Basques.

3681E4425

Un médecin de La Pocatière coupable d'avoir soigné des proches

Le Dr Jean Hudon, médecin de famille de La Pocatière, a plaidé coupable récemment d'avoir soigné des proches durant une période s'échelonnant sur une douzaine d'années. Selon le quotidien *Le Soleil*, l'homme qui pratique depuis 40 ans avait un dossier vierge.

MARC LAROUCHE

La nouvelle peut avoir de quoi surprendre, mais au Québec, la loi interdit effectivement à un médecin de se soigner ou de soigner des proches, « sauf dans des cas d'urgence ou pour un acte médical mineur », écrit la journaliste Patricia Rainville, précisant que ces règles ont récemment été assouplies en Ontario.

Dr Hudon, qui a comparu devant le conseil de discipline du Collège des médecins, a admis qu'il a prodigué un suivi médical à deux personnes de son entourage, notamment en leur prescrivant des

médicaments et les référant à des médecins spécialistes. Leur identité est protégée par une ordonnance de non-publication.

Toujours selon *Le Soleil*, la plainte a été déposée en juin au Collège des médecins. Dr Hudon a rapidement admis les faits, indiquant avoir agi « par compassion » et en raison de la pénurie de médecins, notamment en région. La partie plaignante, qui suggéré une radiation de quatre mois, a mentionné que la compétence du Dr Hudon n'est pas remise en question. La cause est toujours en délibéré.



Photo : Hush Naidoo-Jade. Unsplash

LA CHRONIQUE DE Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

Pour une révolution municipale

Avec nos nouveaux élus municipaux, c'est à une véritable révolution municipale qu'il faut nous atteler. Il faut faire de nos gouvernements locaux le fer de lance de la prise en charge de nos territoires et de nos communautés.

Le sort réservé dans nos lois à nos gouvernements de proximité n'est plus adapté aux besoins actuels. La tutelle du gouvernement central sur nos gouvernements municipaux ne permet plus la prise en charge locale que nécessiteront de plus en plus la crise du climat, la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, la crise sociale et économique, et l'échec de nos bureaucraties gouvernementales centralisées.

Quand tous nos politiciens et entrepreneurs sont dépassés par les tarifs de Trump, ou les changements climatiques, ou le manque d'eau, ou les avatars informatiques, le seul recours qui reste est le maire, le conseil municipal, la MRC, et surtout les citoyens engagés sur le terrain. Et le jour n'est peut-être pas si loin où chaque ville, village ou MRC devra se préoccuper de produire sur place la nourriture et les biens essentiels dont elle aura besoin. L'appartenance et la solidarité locale, comme autrefois, seront de plus en plus indispensables.

Cette vaste réforme implique plusieurs volets : celui du Code municipal qui est à refaire complètement; celui du pouvoir politique des régions, du grand nombre de petites municipalités, de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et du territoire agricole, celui du régime agricole lui-même, celui de la taxation et de l'impôt, et par-dessus tout, la participation citoyenne.

Plus que jamais, le lien d'appartenance et d'identité sera déterminant, car il est la base de l'action et du développement collectifs. En ce sens, les fusions de municipalités pour des raisons bêtement administratives ne sont pas forcément la meilleure solution : une simple mise en commun de certains services, si la MRC joue son rôle, risque moins de miner la

solidarité, le dynamisme des communautés et la participation des citoyens.

Un combat collectif

Nous devons tous mettre la main à la pâte. Les élus doivent donner le ton, et avoir le courage d'exiger des réformes et d'écouter leurs citoyens. Et les citoyens doivent respecter leurs élus, tout en faisant pression sur eux en faveur d'une vaste réorganisation du pouvoir et de la démocratie territoriale.

C'est inacceptable que le projet de constitution québécoise qu'on nous a présenté récemment ne fasse même pas allusion à une nouvelle répartition des pouvoirs entre Québec, les régions, les municipalités et les MRC. Pourtant, l'organisation du pouvoir territorial est de juridiction provinciale. Inutile de dire que la Constitution canadienne nous empêche d'agir. De même pour de nouveaux mécanismes de participation directe des citoyens comme l'initiative populaire.

Le rôle de la MRC

Au Kamouraska, le poste de préfet de la MRC fait l'objet d'une élection au suffrage universel. Le mandat du préfet vient des citoyens eux-mêmes. Nous sommes en droit d'attendre que la personne qui sera élue appuie les élus et les citoyens locaux dans ce combat majeur. Les MRC n'ont pas été créées pour servir de messagers au gouvernement, mais pour aider les élus et les citoyens locaux à prendre leur milieu. Ce qu'on attend d'un préfet ou d'une préfète et de son équipe, ce n'est pas qu'il ou elle soit de tous les cocktails, mais qu'il ou elle aille au combat en première ligne, et rende des comptes non seulement aux maires, mais avant tout aux citoyens. Justement, il faudrait peut-être commencer par réintroduire les citoyens à la MRC...

450 634 2525

LES ARTS DE LA SCÈNE

418 241-5799

adls.ca

PARTENAIRE SAISON

MONTMAGNY
FRANCHISE CAP-SAINT-IGNACE

<p style="font-weight: bold; font-size: 14px;">ÉMILE BOURGAULT</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 12px;">Tant mieux</p> <p style="font-size: 10px;">Ven. 7 nov. 20 h Cabaret Cogeco</p>	<p style="font-weight: bold; font-size: 14px;">RITA BAGA</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 12px;">Spraynet</p> <p style="font-size: 10px;">Sam. 8 nov. 20 h Salle Edwin-Bélanger</p>
<p style="font-weight: bold; font-size: 14px;">360 MPM</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 12px;">Ça groove</p> <p style="font-size: 10px;">Dim. 16 nov. 15 h Salle Edwin-Bélanger</p>	<p style="font-weight: bold; font-size: 14px;">ARNAUD SOLY</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 12px;">Bon jus</p> <p style="font-size: 10px;">Jeu. 20 nov. 20 h Salle Edwin-Bélanger</p>
<p style="font-weight: bold; font-size: 14px;">RÉAL BÉLAND</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 12px;">Comme chez nous</p> <p style="font-size: 10px;">Sam. 22 nov. 20 h Salle Edwin-Bélanger</p>	<p style="font-weight: bold; font-size: 14px;">ÉRIC LAPOINTE</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 12px;">Entracte</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 12px; background-color: #003366; color: white; padding: 2px;">SUPPLÉMENTAIRE</p> <p style="font-size: 10px;">Sam. 16 mai 2026 20h Salle Edwin-Bélanger</p>

MISE EN VENTE GRAND PUBLIC le 31 octobre dès minuit



Me Gabrielle Lapointe, avocate

DERRIÈRE LA DPJ, UNE LOI POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

La *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) définit quand et comment l'État peut intervenir pour protéger un enfant. La *Directrice de la protection de la jeunesse*, communément appelée la « DPJ », agit au nom de l'État et a pour mandat, en vertu de la LPJ, d'intervenir lorsque la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis.

La sécurité ou le développement d'un enfant est compromis lorsqu'il risque de se retrouver ou se retrouve dans l'une ou plusieurs de ces situations :

- Abandon;
- Négligence (sur le plan physique, de la santé ou éducatif);
- Mauvais traitements psychologiques (exposition à la violence verbale, familiale ou conjugale);
- Abus sexuel;
- Abus physiques (sévices corporels ou méthodes éducatives déraisonnables);
- Troubles de comportements sérieux de l'enfant;

Une fois la compromission constatée, diverses mesures peuvent être appliquées, selon la gravité et l'urgence du cas. Un enfant peut être maintenu dans sa famille auprès de ses parents ou de l'un ou l'autre de ses parents. Il peut aussi en être retiré temporairement ou de façon permanente, avec des contacts prévus avec ses parents, sans ou avec supervision, afin d'assurer sa sécurité et son bien-être.

Lorsqu'il existe un risque de tort sérieux imminent pour l'enfant, la DPJ peut intervenir en demandant des mesures provisoires. Ces mesures sont temporaires et visent à assurer la protection immédiate de l'enfant. Sauf exception, elles ne peuvent pas durer plus de 60 jours. Par la suite, des mesures de protection peuvent être adoptées à plus long terme. Ces mesures peuvent rester en vigueur jusqu'à 12 mois. Une révision doit ensuite être effectuée pour s'assurer que les mesures restent adaptées et nécessaires.

Tout au long du processus, un principe fondamental guide les décisions : l'intérêt de l'enfant. La LPJ reconnaît aussi l'importance du maintien des liens familiaux. Le retrait d'un enfant n'est jamais la première option. La priorité est toujours de soutenir les parents pour qu'ils puissent remplir leur rôle, avec de l'aide au besoin.

Faire face à la DPJ peut être une épreuve difficile et angoissante pour bien des parents. Les conseils juridiques et l'accompagnement d'un avocat peuvent vous permettre de mieux comprendre la situation qui vous occupe et de défendre les intérêts de votre famille.

BILP
AVOCATS

La Pocatière : 418 371-3114

Montmagny : 418 248-3114

btlpavocats.com

Bernard Généreux dénonce l'inefficacité de l'Agence du revenu du Canada

Le député fédéral de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata Bernard Généreux monte au front contre l'Agence du revenu du Canada (ARC) qu'il qualifie d'« incontrôlée et incontrôlable », à la suite du rapport accablant de la vérificatrice générale du Canada déposé récemment à la Chambre des communes. L'impact de l'inefficacité de l'agence se ferait sentir dans ses bureaux de circonscription.

JOSÉ SOUCY



Bernard Généreux. Photo : Archives Le Placoteux

Selon lui, la situation s'est gravement détériorée au sein de l'organisme, malgré les centaines de millions de dollars investis au fil des dernières années afin d'améliorer le service à la clientèle et la rapidité des communications.

Uniquement pour l'exercice 2024-2025, l'ARC s'était donné comme cible de répondre à 65 % des appels en moins de 15 minutes. Dans les faits, cette norme n'a été atteinte que dans 18 % des cas. En juin dernier, seulement 5 % des Canadiens qui ont tenté de joindre l'Agence ont réussi à parler à un agent dans ce délai. La vérificatrice générale, Karen Hogan, souligne aussi une hausse de 145 % du nombre de plaintes reçues depuis 2021-2022, témoignant d'un profond malaise au sein de l'organisation.

Des réponses souvent fausses

Au-delà des délais, c'est la qualité de l'information fournie qui préoccupe.

L'enquête du Bureau du vérificateur général révèle que les réponses des agents de l'ARC étaient exactes dans seulement 17 % des cas. Même le robot conversationnel censé épauler les usagers n'a répondu correctement qu'à deux des six questions soumises par l'équipe d'audit.

« Le rapport de la vérificatrice générale du Canada est sans équivoque : l'ARC est dysfonctionnelle. Il confirme ce que bien des citoyens vivent au quotidien. Quatre fois sur cinq, les contribuables reçoivent une mauvaise réponse lorsqu'ils communiquent avec l'Agence, et dans plus de 80 % des cas, les appels ne sont pas traités dans les délais prescrits. C'est tout simplement inacceptable », déclare Bernard Généreux au *Placoteux*.

Pourtant, l'ARC a englouti plus de 600 millions de dollars depuis 2017 pour corriger ces lacunes : 200 M\$ pour un nouveau système de gestion des appels, et 400 M\$ supplémentaires pour améliorer la performance de ses centres d'appels. Malgré ces montants, la vérificatrice générale conclut que les résultats demeurent catastrophiques.


Dans ses bureaux de circonscription, le député affirme recevoir entre 40 et 60 dossiers liés à l'ARC chaque mois. « Les témoignages sont éloquentes, des citoyens passent des heures au téléphone sans jamais réussir à parler à un agent. Les appels se coupent après une longue attente, et trop souvent, les réponses sont incomplètes, erronées, ou données par des agents qui ne parlent pas français et comprennent mal la situation. Résultat : des citoyens frustrés, impuissants, et surtout qui ne se sentent pas écoutés », ajoute-t-il.

Les plus vulnérables pénalisés

M. Généreux souligne également que ces ratés administratifs touchent particulièrement les personnes âgées, les familles à faible revenu et les nouveaux arrivants, souvent moins à l'aise avec les services numériques. « Quand une agence fédérale faillit à sa mission d'accompagner les citoyens et de leur fournir des réponses précises, ce sont les plus vulnérables qui en paient le prix », explique-t-il.


Appel à la reddition de comptes

Le député confirme par ailleurs que le Parti conservateur a demandé la comparution de la commissaire de l'ARC devant un comité parlementaire, afin d'obtenir des réponses claires et de forcer une révision des pratiques internes. « Il faut faire le ménage, revoir les façons de faire, et remettre l'ARC sur les rails. Les Canadiens méritent des services fiables, respectueux et efficaces, surtout quand il s'agit de leurs impôts. Ils méritent des réponses, et nous allons les exiger », conclut-il.




SALON DES CRÉATIONS

8 - 9 novembre



ARTISANAT - CRÉATIONS - BIJOUX - DÉCORATION - COUTURE
CHANDELLES - PRODUITS BIO - VIANDE - ETC



Présenté par la
Médiathèque L'Héritage
de L'Islet-Sud

11, rue de L'Église, Sainte-Perpétue
418-359-3689
info@mediathequeheritage.com

LES MAISONS DES JEUNES Un rôle clé auprès des ados

La 28^e Semaine des maisons des jeunes du Québec s'est déroulée récemment sous le thème : **L'avenir de nos ados, c'est maintenant.** Dans le Kamouraska, les maisons des jeunes de La Pocatière et de Saint-Pascal ont pris part à cette célébration en organisant une série d'activités variées.

MARC LAROUCHE

À La Pocatière, les jeunes ont pu se perdre, et se retrouver, dans le grand labyrinthe Kamouraska, avant de participer à des tournois de jeux de table, à des ateliers de cuisine et à une soirée karaoké. La semaine s'est terminée avec la Nuit des sans-abri, un moment de sensibilisation à la réalité de l'itinérance. À Saint-Pascal, les activités allaient de la sortie à l'Autodrome Montmagny à une soirée d'expériences scientifiques, en passant par un tournoi de billard et une cuisine collective.

Ces activités s'inscrivaient dans un

mouvement plus large visant à souligner le travail essentiel des intervenants des maisons des jeunes. Ceux-ci accompagnent les adolescents dans toutes les dimensions de leur vie : santé physique et mentale, relations interpersonnelles, développement de l'identité et confiance en soi.

Le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), qui soutient plus de 240 maisons à travers la province, rappelle que ces milieux favorisent une citoyenneté active et responsable. « Les

maisons des jeunes ne se concentrent pas sur une seule problématique, mais sur l'ensemble des conditions de vie des jeunes », note l'organisme. Leur approche globale, fondée sur l'écoute et la participation, fait leur force, mais aussi leur fragilité face aux défis de financement.

À La Pocatière comme à Saint-Pascal,

les intervenants constatent chaque jour les effets positifs de ces lieux d'échange sur le parcours des jeunes. Des espaces où la parole circule librement, où la créativité est valorisée et où, le temps d'une soirée, la communauté se rassemble autour d'une même idée : l'avenir des ados se construit ici et maintenant.



La 28^e Semaine des maisons des jeunes du Québec a été célébrée dans nos régions.
Photo : Courtoisie

Le Comité des usagers Montmagny-L'Islet rafle deux prix provinciaux d'excellence

Lors du congrès annuel du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), ayant eu lieu récemment à Rivière-du-Loup, le Comité des usagers Montmagny-L'Islet s'est distingué en remportant deux des quatre Prix RPCU de l'Excellence, dans les catégories Défense des droits et Promotion.

JOSÉ SOUCY

Ces distinctions soulignent des initiatives exemplaires menées en cohérence avec les fonctions légales des comités, soit l'information, la promotion, la défense des droits et l'accompagnement.

Défense des droits – CHSLD de Saint-Eugène

Le prix dans la catégorie Défense des droits met en lumière la vigilance et la persévérance du comité de résidents du CHSLD de Saint-Eugène, appuyé par le Comité des usagers, à la suite du retrait du poste de cuisinière et de l'introduction de repas sous vide en mai 2024.

Devant les problèmes liés à la quantité, à la texture et à la température des repas, le comité a documenté la situation deux fois par jour, demandé des rencontres, soutenu des plaintes, et assuré le suivi des correctifs. Ces démarches ont mené à l'ajout d'un autoclave, à une meilleure

formation du personnel, à la mise en place d'un plan d'action en cas d'interruption, et à une amélioration mesurée de la satisfaction des résidents au printemps 2025.

Promotion – Encart des droits et rapport de recommandations

Dans la catégorie Promotion, le comité a été récompensé pour la réalisation d'un rapport de dix pages, fondé sur une collecte de plus de cent appels en trois mois. Ce document, largement diffusé durant la Semaine des droits en novembre 2024, visait à outiller les partenaires du milieu.

Les résultats ont été concrets : création d'un registre des offres de transport, publication d'un bottin des services aux aînés, ajustements dans les pratiques d'information, et travaux de concertation accrus avec les milieux concernés.

« Remporter deux prix sur quatre possibles, c'est un hommage à l'implication

des résidents, des proches, des bénévoles et de nos partenaires. Ça confirme qu'en se mobilisant, on peut améliorer concrètement la qualité des services et la défense des droits sur notre territoire », déclare Lise Morin Vachon du Comité des usagers Montmagny-L'Islet.

Rappelons que le Comité des usagers Montmagny-L'Islet a pour mission d'informer les usagers sur leurs droits et obligations, de promouvoir l'amélioration de leurs conditions de vie, d'évaluer leur satisfaction, de défendre leurs droits, et de les accompagner dans leurs démarches au besoin.

Conférences Gratuites



MIEUX COMPRENDRE LES AÎNÉS EN DEUIL

6 novembre 13h30

Centre Bombardier - La Pocatière

APPRIVOISER LES ÉTAPES DU DEUIL

7 novembre 9h30

Centre Socioculturel - Saint-Pascal

Ouvert à tous
Collation fournie

Info : 418-856-4066

EN COLLABORATION AVEC

LES
LANTERNES
— DU KAMOURASKA —



Les membres du Comité des usagers Montmagny-L'Islet ainsi que la présidente du comité de résidents du CHSLD de Saint-Eugène, récipiendaires de deux prix d'Excellence provinciaux. Photo : Christine Talbot

Le genévrier à l'honneur dans les saveurs du Bas-Saint-Laurent

Récemment, producteurs, transformateurs et chefs se sont donné rendez-vous aux Jardins de Métis pour une journée régionale consacrée à la filière du genévrier, organisée par le Comité Filières des produits forestiers non ligneux et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent.

MARC LAROUCHE

Une soixantaine de participants ont pris part à cet événement qui a permis de faire le point sur près de dix ans de recherche, d'expérimentation et de concertation autour de cette plante indigène aux multiples usages culinaires et aromatiques. Le Kamouraska était évidemment de la partie.

La journée s'est conclue sur une note gourmande avec le lancement du tout nouveau livret de recettes *Genévrier et aromates indigènes* réalisé en collaboration avec les Saveurs du Bas-Saint-Laurent. Ce recueil met en lumière le talent de plusieurs artisans de la région, dont Perle Morency, copropriétaire de Côté Est à Kamouraska. L'établissement y signe plusieurs créations mettant en valeur la richesse aromatique du territoire.

Les recettes issues de Côté Est célèbrent les saveurs du Bas-Saint-Laurent avec créativité. Parmi elles, les boulettes de porc au genévrier, myrique baumier et coriandre, nappées d'une sauce au thé vert et gingembre, évoquent l'équilibre



Les recettes qui y sont présentées sauront satisfaire les fins palais. Photo : Courtoisie

entre forêt et mer propre à la région. Plus sucrée, la crème glacée aux baies de genévrier et sapin témoigne d'un rare savoir-faire dans l'utilisation des produits forestiers non ligneux. Les amateurs de cocktails y trouveront aussi leur compte avec trois créations signées Côté Est : Le Forestier, le Spritz boisé et le Daniel Boone, tous élaborés à partir du prêt-à-boire Juniperus, une boisson artisanale à base de genévrier développée par l'équipe du restaurant kamouraskois.

Au-delà du simple partage de recettes, le livret s'inscrit dans une démarche plus vaste de valorisation des aromates indigènes — genévrier, agastache, monarde,

livèche, comptonie voyageuse — que les chefs, transformateurs et artisans de la région s'approprient peu à peu. Pour Nicole Lavoie, directrice générale de Saveurs du Bas-Saint-Laurent, cette mobilisation démontre toute la force d'un réseau régional en pleine effervescence : « Ensemble, nous faisons du Bas-Saint-Laurent un véritable laboratoire d'idées ».

Disponible gratuitement sur le site de la Filière PFNL et sur Saveurs du Bas-Saint-Laurent, le recueil célèbre à la fois l'innovation, la créativité et le goût unique d'un terroir qui ne cesse d'inspirer les artisans d'ici.

Un premier lieu de retour Consignation à La Pocatière

Le système de consigne modernisé prend racine dans le Bas-Saint-Laurent avec l'ouverture du premier lieu de retour Consignation à La Pocatière. Situé au Carrefour La Pocatière, au 615, 1^{re} Rue Poiré, local 100, ce nouvel espace est entièrement dédié à la récupération des contenants de boissons consignés, et équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie.

MARC LAROUCHE

Selon Maryse Taupier, vice-présidente exploitation du réseau de l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB)/Consignation, l'objectif est clair : « L'AQRCB/Consignation propose une expérience renouvelée pour le retour des contenants de boissons consignés. Ce modèle de lieu de retour innove sur le plan de l'expérience client, tout en s'inspirant des meilleures pratiques. »

Le lieu de retour de La Pocatière offre deux formules : le retour à l'unité, avec des récupératrices automatisées où les citoyens sont remboursés sur place en argent ou par voie électronique, et le retour express, qui permet de déposer un sac de contenants non triés pour remboursement électronique après tri et décompte. Le service est offert du lundi au dimanche, de 8 h à 18 h, et jusqu'à 19 h les jeudis et vendredis, avec la présence de conseillers pour accompagner les usagers.

Un réseau en pleine expansion

Ce point de service s'inscrit dans un réseau provincial en croissance. Depuis 2024, le modèle traditionnel de retour chez les détaillants évolue vers un système hybride comprenant des lieux Consignation et Consignation+, ainsi que des zones de retour chez les commerçants participants. L'objectif : atteindre un taux de récupération de 90 % des contenants d'ici 2032.

Depuis le 1^{er} mars 2025, la consigne s'applique aussi aux bouteilles de plastique de 100 ml à 2 l, incluant l'eau, les jus, les boissons pour sportifs, le lait et

les spiritueux, soit environ 1,5 milliard de contenants supplémentaires. La troisième phase, prévue pour 2027, élargira la consigne aux bouteilles de vin et de spiritueux en verre, ainsi qu'aux contenants de carton multicouche.

Créée en 2001, l'AQRCB chapeaute le programme Consignation, chargé de la mise en œuvre et de la gestion du système de consigne selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs. L'organisme regroupe les producteurs de boissons du Québec engagés dans la récupération, le recyclage et la valorisation des contenants.



Il est plus facile que jamais de retourner les contenants consignés à La Pocatière. Photo : Unsplash

TRÊVE DE PLACOTAGE

AVEC JOSÉ ET RICHARD

Placoteux.com

www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José Soucy!

Des champignons... jusqu'au fond du Saint-Laurent

Il n'y a pas que dans la forêt que les champignons poussent. C'est aussi le cas dans les profondeurs du fleuve Saint-Laurent. Une dizaine d'étudiants du Cégep de La Pocatière ont participé récemment à une mission scientifique à bord du navire de recherche *Coriolis II*, dans le cadre du programme : À la recherche des champignons marins.

MARC LAROUCHE

Ce projet, soutenu par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie dans le cadre de NovaScience, et bonifié par le Pôle régional en enseignement supérieur du Bas-Saint-Laurent, vise à éveiller la curiosité scientifique en permettant aux jeunes de collecter des échantillons réels, et de mieux comprendre les écosystèmes marins.

Le 10 septembre, dix étudiants, accompagnés de deux enseignants et d'une chercheuse de Biopterre, ont pris le large à bord du *Coriolis II*, un navire de l'Université du Québec à Rimouski. Ils ont recueilli des données environnementales, de l'eau et des microorganismes marins à des profondeurs atteignant 330 mètres sur cinq sites différents du fleuve.

« Nos étudiants ont l'occasion, grâce à ce projet, de réaliser des techniques de laboratoire sur des organismes collectés en contexte réel. De plus, les résultats de ces expérimentations serviront à développer de nouveaux projets pour le Cégep

et pour Biopterre. Voilà des conditions gagnantes afin de faire vivre des expériences en recherche à notre clientèle étudiante », explique Annie Fortin, directrice des études au Cégep de La Pocatière.

Six étudiants de Sciences de la nature ont ainsi vécu une expérience scientifique unique, profitant également d'une visite complète du navire. Les échantillons récoltés, notamment des champignons, des microalgues et des bactéries, sont réutilisés dans les cours de biologie et de microbiologie du Cégep. Les étudiants y apprennent à caractériser le benthos, à cultiver des microalgues dans un bioréacteur, et à identifier des champignons marins inédits.

« C'est comme si nous avions trente personnes techniciennes qui caractérisent les souches de champignons marins lorsque nous réalisons des expérimentations lors des laboratoires de microbiologie au Cégep. Les groupes étudiants réalisent ainsi des techniques

comparables à celles enseignées dans d'autres cégeps, mais leur matériel biologique a la particularité de provenir du fleuve Saint-Laurent ! », souligne la chercheuse Catherine Bélanger.

À travers cette mission, Biopterre et le Cégep de La Pocatière démontrent qu'il est possible de former la relève scientifique tout en explorant un pan méconnu du patrimoine naturel du Québec : ses champignons marins.



Le *Coriolis II* et le groupe d'étudiants du projet : À la recherche des champignons marins. Photo : Biopterre

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE

110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972

www.autochristiandionne.com

2018 GMC SIERRA 1500 SLE/27/1 4X4 (AWD) 5.3 L, 4 portes, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 105 807 km C09-1474 30 995\$	2018 DODGE RAM 2500 OUTDOORSMAN 4X4 5.7 L, 4 portes, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 151 683 km C09-1467 29 995\$	2018 GMC SIERRA 1500 4X4 4.3 L, 6 cylindres, 4 portes, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 118 762 km C09-1475 27 995\$	2020 DODGE RAM 1500 TRADESMAN 4X4 5.7 L, boîte de 8 pieds, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 77 068 km C09-1477 26 995\$
2016 FORD F-150 XLT SPORT 4X4 (AWD) 4 portes, Crew Cab, toit ouvrant, 3.5 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 137 159 km C09-1468 26 995\$	2016 FORD F-150 XLT SPORT 4X4 (AWD) 5.0 L, 4 portes, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 135 780 km C09-1472 25 995\$	2016 FORD F-150 XTR 4X4 4 portes, Crew Cab, 5.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 152 010 km C09-1562 24 995\$	2017 DODGE RAM 1500 4X4 5.7 L, 4 portes, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 123 638 km C09-1453 22 995\$
2016 DODGE RAM 1500 SPORT 4X4 (AWD) 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé, 4 portes. 173 298 km C09-1465 20 995\$	2015 NISSAN FRONTIER SV 4X4 4 portes, Crew Cab, 4.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 124 512 km C09-1560 19 995\$	2017 NISSAN TITAN S 2X4 2 portes, boîte de 8 pieds avec Space Cab, 5.6 L, air climatisé, bien équipé. Seul. 149 010 km C09-1463 15 995\$	2017 FORD EXPLORER XLT SPORT 4X4 Automatique, 6 cylindres, toit, cuir, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 106 010 km C09-1476 20 995\$
2019 FORD EDGE SEL 4X4 Automatique, 2.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 85 215 km C09-1561 20 495\$	2017 HYUNDAI TUCSON LIMITED 4X4 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, cuir, toit ouvrant, tout équipé. Seul. 112 001 km C09-1559 17 495\$	2018 FORD ESCAPE SE 4X4 4 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 123 010 km C09-1440 15 695\$	2014 KIA RONDO EX 5 portes, auto., 4 cylindres, air climatisé, sièges et volant chauff., tout équipé. Seul. 146 101 km C09-1471 6 995\$
2018 FORD ESCAPE SE 4X4 (AWD) Automatique, 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, bien équipé. Seul. 129 852 km Consigne 14 695\$	2011 JEEP WRANGLER SPORT 4X4 6 vitesses, 6 cylindres, 2 portes, toit dur. Seul. 158 821 km C09-1352 13 995\$	2017 KIA SOUL EX 5 portes, auto., 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, sièges et volant chauff., tout équipé. Seul. 101 358 km C09-1473 12 995\$	2017 DODGE GRAND CARAVAN CANADA/VALVE 7 places, air climatisé, tout équipé. Seul. 192 010 km C09-1449 9 995\$

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

DU SANG SUR LA NEIGE

Pistes noires est le quatrième polar de la série Meurtres à Åre, de Viveca Sten, mettant en scène le duo Hannah Ahlander et Daniel Lindskog. Le récit se passe fin janvier, dans le cadre des somptueuses montagnes du Jämtland, plus précisément à Åre, dans un chalet de grand luxe du coin, épicentre de l'action.

Un groupe de six camarades de fac — quatre jeunes hommes et deux jeunes femmes — partent une semaine pour skier (si peu) et faire la bringue (un peu beaucoup). Mais leur séjour vire rapidement au drame, car dès le lendemain de leur arrivée, après une soirée bien arrosée et poudrée d'aplomb, le corps de Fanny, une des deux jeunes femmes, est retrouvé sans vie dans la neige devant le chalet. Accident tragique dû à l'alcool ou meurtre prémédité ? Personne ne sait expliquer ce qui s'est réellement passé. Seule (quasi) certitude, s'il s'agit d'un crime, exception faite d'Olivia, sa meilleure amie, le coupable se trouve dans la gang de gars ! Du coup, les tensions au sein du groupe montent, et leur amitié est mise à rude épreuve.

Hannah Ahlander et Daniel Lindskog sont chargés de l'enquête, alors même qu'ils sont tous deux en proie à de sérieuses difficultés personnelles. S'ensuit une enquête captivante, quoique très classique, avec ce qu'elle comporte d'interrogatoires, de révélations, de mensonges, de fausses pistes et de surprises.

Comme il se doit, le dénouement est inattendu. Alors que les premières conclusions de l'autopsie tardent à déterminer les causes exactes de la mort de Fanny, les enquêteurs constatent que chaque garçon semble avoir quelque chose à cacher, et pour diverses raisons, au moins trois d'entre eux sont des coupables potentiels. Petit bémol : une intrigue secondaire qui se penche sur la vie personnelle des policiers vient un peu alourdir l'ensemble. Mais malgré sa longueur, j'ai bien aimé ce suspense romantique greffé sur un polar d'enquête. De lecture agréable, il a une intrigue complexe bien ficelée, écrite dans un style efficace qui donne un bon rythme à l'ensemble. Les admirateurs de Viveca Sten seront comblés, car après tout, n'est-elle pas considérée comme étant l'une des très nombreuses « reines du polar scandinave » ?

Viveca Sten, *PISTES NOIRES*, Paris, Albin Michel, 2025, 485 pages



INSCRIPTIONS


**Moisson
Kamouraska**

pour les paniers de Noël

Du 3 au 20 novembre 2025

Pour La Pocatière, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Mont-Carmel, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Germain, Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Philippe-de-Néri et Saint-Denis-De La Bouteillerie, un seul numéro : **418 371-1822**

Saint-Pascal : **418 308-1008**

Saint-Alexandre-de-Kamouraska :
418 495-2440, poste 221

Saint-Bruno :
418 492-5942

Sainte-Hélène-de-Kamouraska :
418 492-2061

Saint-André :
418 495-2440, poste 221

Kamouraska :
418 492-1804 ou 418 492-2140



**214, route 230 ouest
La Pocatière**



Tel-Aide Québec réaffirme la valeur du contact humain

À l'occasion de la Journée de l'écoute 2025 qui se tenait récemment, Tel-Aide Québec a rappelé qu'aucun robot ne peut remplacer la chaleur d'une oreille humaine. Dans un contexte où les outils d'intelligence artificielle et les robots conversationnels se multiplient, l'organisme réaffirme l'importance de parler à une vraie personne lorsqu'on traverse une période difficile.

MARC LAROUCHE

Chaque jour, Tel-Aide Québec reçoit des appels de personnes de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'an dernier, ce sont près de 10 500 appels qui ont été pris par une équipe de 75 bénévoles formés en écoute active. Ces hommes et ces femmes assurent une présence attentive, bienveillante et sans jugement, sept jours sur sept, de 9 h à minuit.

« Rien ne peut remplacer un contact humain pour soutenir une personne qui vit des difficultés, explique la directrice générale Manon Malenfant. L'écouter est en mesure, selon l'évolution de la discussion, de formuler des reflets ou des questions ouvertes qui permettent à la personne d'amorcer une réflexion sur sa problématique. C'est une étape cruciale pouvant mener à un changement de sa situation ou de sa perception. »

Tel-Aide Québec rappelle que trop de gens gardent encore leurs émotions pour eux plutôt que d'en parler avec un

proche ou de demander de l'aide. Son rôle de filet social s'inscrit en complément des services publics, en offrant un espace d'écoute accessible et anonyme à qui-conque en ressent le besoin.

L'organisme invite toute personne souhaitant parler ou obtenir un soutien à composer le 1 877 700-2433. Les appels sont gratuits, confidentiels, et peuvent être faits de n'importe où.



Manon Malenfant, directrice générale de Tel-Aide Québec. Photo : Courtoisie

De la grande visite à l'ITAQ

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec Donald Martel s'est arrêté récemment au campus de La Pocatière de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) dans le cadre de sa tournée régionale. Accueilli par la direction de l'établissement, il a profité de cette visite pour rencontrer des étudiants, et visiter les installations qui font la réputation du campus.

« En visitant le campus de La Pocatière, j'ai pu constater l'engagement exceptionnel de nos enseignants et étudiants à propulser l'agroalimentaire québécois vers l'excellence. L'ITAQ est au cœur de notre stratégie pour renforcer la formation, innover sur le terrain, et assurer une relève compétente, capable de répondre aux défis alimentaires de demain », a déclaré le ministre Martel.

Au cours de la journée, il a pu découvrir la ferme-école Lapokita, la maréchalerie et le centre équestre, trois composantes essentielles de la formation pratique offerte aux étudiants. Ces infrastructures permettent de développer un savoir-faire concret et directement relié à la réalité du milieu agricole.

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a tenu à souligner la portée régionale de cette visite. « Elle a permis de constater à quel point l'établissement contribue concrètement à préparer la relève et à soutenir l'innovation dans notre

région. Nous avons pu mesurer tout le dynamisme des dirigeants de cette institution. La relève agricole incarne l'avenir d'une agriculture durable, innovante, et fièrement enracinée dans notre terroir. Ensemble, nous préparons l'avenir de la Côte-du-Sud et du Québec agricole. »

La directrice générale de l'ITAQ, Karine Mercier, a pour sa part insisté sur la signification de cette rencontre pour l'équipe et les étudiants. « La visite du ministre constitue un signal fort pour notre communauté étudiante et notre personnel. Elle confirme l'importance de la formation pratique et de la modernisation de nos installations pour préparer nos étudiants à relever les défis de l'agroalimentaire de demain. »

Seul établissement collégial spécialisé en agroalimentaire au Québec, l'ITAQ forme depuis plus de 60 ans la relève agricole du Québec dans des environnements d'apprentissage concrets, axés sur l'innovation et la durabilité. (M.L.)

ÉCOCENTRES

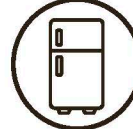


FERMETURE HIVERNALE 22 NOVEMBRE 2025



IL EST ENCORE TEMPS D'ALLER PORTER VOS MATIÈRES!

HORAIRES* D'ICI LE 22 NOVEMBRE 2025
(Présentez vous au plus tard 15 minutes avant la fermeture)



LA POCATIÈRE

410, 14e rue Bérubé
Mardi au samedi de 8 h à 16 h

SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc
Mercredi au samedi de 8 h à 16 h

SAINT-ALEXANDRE- DE-KAMOURASKA

619, Route 289

Fermeture le 20 novembre 2025

Jeudi au samedi de 8 h à 16 h 30
(Jeudis 6, 13 et 20 novembre - 8 h à 16 h
1er et 3e samedis du mois 8 h à 12 h (jusqu'au 15 nov.))

**N'OUBLIEZ PAS
DE TRIER VOS MATIÈRES
PAR CATÉGORIE
AVANT D'ARRIVER
À L'ÉCOCENTRE**



*Les écocentres sont fermés en cas de tempête de neige

Ligne Info Co-éco: 418 856-2628 #1
co-eco.org

0620H4425

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Le Dr Gaétan Lévesque bien rôti pour ses 50 ans de carrière

Le samedi 18 octobre, 230 convives se sont réunis au centre socioculturel de Saint-Pascal pour célébrer les 50 ans de carrière du Dr Gaétan Lévesque lors de son Grand bien-cuit. La soirée festive et haute en couleur s'est tenue sous le signe de l'humour, de l'émotion et de la gastronomie.

MARC LAROUCHE

L'événement, organisé en hommage à ce médecin bien connu de la région, a permis d'offrir aux invités une expérience gustative raffinée grâce à une sélection de vins d'importation privée présentée par Denise Guillard, sommelière et propriétaire de la Cave ambulante. Ces crus d'exception ont été harmonieusement mariés à neuf fromages soigneusement choisis par Rachel White, de la fromagerie Le Mouton blanc, déclinés en trois services.

Hommage touchant à Jean Martin

La soirée s'est ouverte sur un moment particulièrement émouvant à la mémoire de Jean Martin. Celui-ci faisait partie des invités qui devaient monter sur scène pour rôti le Dr Lévesque avec humour et affection, à l'image de l'esprit de cette soirée. « Son départ soudain nous a profondément bouleversés, et il était important pour nous de lui rendre hommage comme il se doit », a mentionné Maryse Pelletier, directrice de la Fondation.

Le texte qu'il avait préparé pour le Dr Lévesque a été lu devant l'assemblée par

Richard Bossinotte, l'animateur de la soirée. Un moment de silence a ensuite été observé, alors que des photos de Jean Martin défilaient sur l'écran géant.

Des invités de marque

Tout au long de la soirée, plusieurs invités se sont succédé sur scène pour « cuire » le Dr Lévesque avec humour et affection. Clément Massé, avocat à la retraite et ami fidèle, a souligné la difficulté de rôti un homme aussi estimé, et affirmé qu'il mérite le prix Nobel de la médecine au Kamouraska.

Les quatre enfants du Dr Lévesque sont ensuite montés sur scène pour partager tour à tour des souvenirs empreints de tendresse et d'humour, rappelant les talents de planteur d'arbres de leur père, et ses moins grands talents de cuisinier, évoquant avec un clin d'œil ses saucisses brûlées, qui avaient la même odeur qu'un corps calciné, ou encore les nombreux appels qu'il recevait à l'heure du souper, où il pouvait avoir toutes sortes de questions pour ses patients comme « crachez-vous vert ? » pendant



Le Dr Gaétan Lévesque n'est pas prêt d'oublier la soirée en hommage à ses 50 ans de carrière. Photo : Diane Bossé

que les enfants étaient encore à table.

Le Dr Mario Lebel, collègue de longue date, a brillamment lié les sept péchés capitaux à la personnalité du Dr Lévesque, évoquant des anecdotes marquantes de leur pratique à la clinique de Saint-Pascal.

Le moment fort de la soirée est sans doute venu de Daniel Caron, qui a fait son entrée avec une civière sur laquelle reposait un squelette... poignardé ! Dr Lévesque, qui a été coroner de 1991 à 2007, n'a pas manqué de se prêter au jeu avec humour, en offrant une courte analyse médicolegale, déclenchant rires et applaudissements.

En conclusion, le Dr Lévesque a

remercié chaleureusement les participants de cette soirée inoubliable. Avec son humour habituel, il a qualifié ses « rôtiisseurs » de malcommodes, démontrant qu'il savait rire de lui-même autant qu'il a su, tout au long de sa carrière, faire sourire et reconforter les autres.

Il a tenu à rappeler que les profits de ce souper serviront à l'achat d'un pléthysmographe, un analyseur de fonction pulmonaire pour le département d'inhalothérapie de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, et rappelant au passage que la Fondation aura investi un demi-million de dollars, principalement à l'hôpital, pour la seule année 2025.

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Reprise des repas communautaires à Sainte-Apolline-de-Patton

Retour officiel des repas communautaires à Sainte-Apolline-de-Patton ! Près d'une centaine de citoyens se sont récemment réunis autour d'un bon repas dans la salle municipale.

La Corporation de développement communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet souligne l'implication de toutes les personnes bénévoles pour avoir participé au succès de l'événement. Le prochain repas communautaire se tiendra le mercredi 26 novembre à 11 h 30, à contribution volontaire.

Source : CDC ICI Montmagny-L'Islet



Photo : Courtoisie

DES KILOMÈTRES SANS STRESS!



YOKOHAMA

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2025, OBTENEZ

70 \$ EN CARTE VISA PRÉPAYÉE

à l'achat de 4 pneus neufs IceGuard iG53 de YOKOHAMA

Pas de stress, il y a



point-s.ca/pneusfm

PNEUS FM inc.

595, BOULEVARD HÉBERT, SAINT-PASCAL
418.492.6035 1.800.463.1375
MÉCANIQUE 418.492.2907

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025. Détails en magasin.

0069H4025



Avis de décès

Ginette Francoeur Lebel (1947-2025)
Mont-Carmel

Au CHRGP de Rivière-du-Loup, le 24 octobre 2025, est décédée à l'âge de 78 ans et 6 mois Mme Ginette Francoeur, épouse de feu M. Jean-Paul Lebel; fille de feu Mme Aimée Dumais et de feu M. Lucien Francoeur. Elle demeurerait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 7 novembre 2025 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Mont-Carmel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Stéphanie (Roby Boisclair), Carol (Sylvie St-Gelais); sa petite-fille, Jessica; son arrière-petite-fille, Maïka. Elle était la sœur de : feu Fleurette (feu Fernand Beaulieu), Florence (feu Lionel Lebel), feu Nicole (feu Jean-Guy St-Onge), feu Wilfrid, Colette, Odette (Florent Beaulieu). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Francoeur et Lebel ainsi que ses ami(e)s.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à Parkinson Québec, 560, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2L 0B6.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Nicole Lévesque (1950-2025)
Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 24 octobre 2025, est décédée à l'âge de 75 ans et 3 mois Mme Nicole Lévesque, conjointe de M. Roger Boutin; fille de feu Mme Thérèse Hudon et de feu M. Gérard Lévesque. Elle demeurerait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 8 novembre 2025 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 10 h 30, au salon et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil son conjoint, Roger Boutin; ses fils : Carol (Geneviève Dick), Marc-André (Kim Marquis); ses petits-enfants : Louis et Koralie; ses sœurs et son frère : Lucienne (Jean Guillemette), Cécile (feu Patrice Héliou), Céline (Roger Hubert), Michel (Thérèse Couture); ses belles-sœurs : Huguette (Gilles Beaulieu), Nicole (Marius Cloutier). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du CHRGP de Rivière-du-Loup et de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur/En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9 ou à l'Association du cancer de l'Est du Québec, 151, rue St-Louis, C. P. 4151, Rimouski (Québec) G5L 0A4.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Thérèse Michaud Sirois (1938-2025)
Saint-André-de-Kamouraska

À son domicile, le 21 octobre 2025, est décédée à l'âge de 87 ans et 2 mois Mme Thérèse Michaud, épouse de feu M. Jean-Léon Sirois; fille de feu Mme Isabelle Sirois et de feu M. Napoléon Michaud. Elle demeurerait à Saint-André-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances en l'église de Saint-André-de-Kamouraska, le samedi 8 novembre 2025 dès 10 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-André et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marjolaine (Vital Morin), Richard (France Morel), Jocelyne (Claude Morin), Jacques (Nancy Laplante), Noëlla (Germain Boucher), Nicolas (Martine Perreault), Chantale (Shanny Dubé); ses petits-enfants : Line, André, Josianne, Joanie, Cédric, Karine, Marie-Claude, Olivier, Kelly, Justin, Christopher, Jordan, William; ses arrière-petits-enfants : Laurie, Maélie, Alexandre, Léanne, Margot, Gildor, Norah, Hubert, Hunter et Ivy. Elle était la sœur de : feu Jeanne, Claire (feu Montcalm Levasseur), feu Jean-Marc, feu Anne-Marie (feu Jocelyn Bouchard), feu Rita (feu Rosaire Martel), Gisèle (Jean-Paul Bérubé), Richard, Paul-Émile (feu Pauline Crevier), feu Céline (Gervais Nadeau) et Carmen (feu Philippe St-Pierre). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Michaud et Sirois ainsi que ses ami(e)s.

La famille tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers l'équipe de soutien à domicile (SAD) du CISSS du Bas-Saint-Laurent (Saint-Pascal) pour leur douceur, leur soutien et les soins empreints d'humanité offerts. Des remerciements sont aussi adressés au Dr Jacques Caron ainsi qu'à la fondation André Côté pour l'aide et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein du Québec, 279, rue Sherbrooke Ouest, bureau 305, Montréal (Québec) H2X 1Y1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jean-Paul Thériault (1937-2025)
Saint-Bruno-de-Kamouraska

À son domicile, le 25 octobre 2025, est décédé à l'âge de 88 ans et 6 mois M. Jean-Paul Thériault; fils de feu Mme Bernadette Soucy et de feu M. Léo Thériault. Il demeurerait à Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas de rituels funéraires. L'inhumation a eu lieu le samedi 1^{er} novembre 2025 au cimetière de Saint-Bruno.

Il laisse dans le deuil sa compagne de vie, Thérèse Lizotte; ses enfants : Roger (Annie Deschênes), Raymond, Lise (Denis Deschênes), Alain, Hélène (Patrice Garon), Céline; ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants. Il était le frère de : Sr Rose (S.B.P.), feu André (Iren Vargas), feu Monique, Charles (Lise Pierre), Léonette (feu Claude Pineault). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Thériault et Lizotte ainsi que ses ami(e)s.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur/En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des services professionnels a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Anna Boissonnault St-Onge (1924-2025)
Mont-Carmel

À son domicile, le 15 octobre 2025, est décédée à l'âge de 101 ans et 3 mois Mme Anna Boissonnault, épouse de feu M. Jean-Léon St-Onge; fille de feu Mme Anna St-Onge et de feu M. Georges Boissonnault. Elle demeurerait à Mont-Carmel, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 8 novembre 2025 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Mont-Carmel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Magella (Danielle Lebrun), Patricia, Sylvie, Jean, Ghislain (Johanne Guérette); ses petits-enfants : Rémy (Sonia Lauzon), Dany (Simon Dufresne), Catherine (Pierre-Alexandre Beaulieu), David; ses arrière-petits-enfants : Daryl, Elliot, Florent. Elle était la sœur de : feu Benoit (feu Marie-Rose Lévesque), feu Blanche, feu Juliette (feu Henri Gagnon), feu Jeanne (feu Achille Anctil), feu Henri (feu Céline St-Onge), feu Léon (feu Marie-Paule St-Onge), feu Lucie (feu Maurice St-Jean), feu Claire (feu Donat Marquis), feu Thérèse (feu François Desjardins), feu Lucien (feu Gilberte Lévesque), feu Gaby, feu Rolande; la belle-sœur de : feu Joseph (feu Marie-Ange Raymond), feu Marie-Claire, feu Monique, feu Benoît (feu Adrienne Langlais), feu Jeanne, feu Viateur (feu Anna-Marie Picard), feu Sr Carmelle s.c.q., Marcelle, feu Gabrielle, feu Régis (feu Rita Roussel). Sont aussi attristés par son départ Odile Laplante (considérée comme de la famille), ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel des soins palliatifs et à domicile pour leur patience, leur compréhension et leur soutien.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements

Richard Beaulieu

Les membres de la famille Beaulieu remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Richard Beaulieu, survenu le 18 septembre 2025.

Veillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

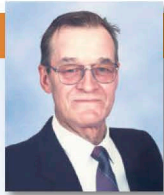


Remerciements

Michelle Sénéchal
Saint-Jean-Port-Joli

Comme vous le savez Michelle nous a quittés le 6 septembre 2025 à l'âge de 80 ans. Vous avez été nombreux à venir nous visiter et à nous écrire. Ces marques de réconfort nous ont beaucoup touchés. C'est avec plein de gratitude que la famille vous remercie chaleureusement pour ces marques d'amour.

Son fils Sébastien (Carla); ses petits enfants : Thomas, Mathis et Savanna; ses sœurs et frères : Mado (Gilles), Gaston (Ginette), Pierre (Andrée), Jean-Yves (Trudy), Danielle (Claude) et Chantal (François).



Avis de décès

Réal Gagnon (1938-2025)
Rivière-Ouelle

À son domicile, le 24 octobre 2025, est décédé subitement, à l'âge de 87 ans et 8 mois, M. Réal Gagnon époux de feu Mme Cécile Michaud. Fils de feu M. Jean-Baptiste Gagnon et feu Mme Madeleine D'Anjou, il demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, à la Résidence funéraire Marius Pelletier, 106, rue de l'église, Rivière-Ouelle, le samedi 8 novembre 2025, de 12 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h, en l'église Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Claudine, Francis (Edith Lavoie), Patricia, Jérôme; ses petits-enfants : Gabriel, Tommy et Christian. Il était le frère de : feu Arthur (Armande Quirion), feu Paul (feu Pierrette Beaulieu), feu Henriette, Jean-Hugues (feu Simone Demers), feu Jean-Yves (Hélène Pelletier), Georges (Suzanne Rousseau), feu Raymond (feu Lyne Tanguay), Rodrigue (Francine Ritchot), Guy (Ginette Gagnon), Benoit (Francine Chouinard), Anne-Marie (André Lavoie), Denis. De la famille Michaud, il était le beau-frère de : Jacqueline (feu Pierre-Antoine Gagnon), feu Gisèle, feu Jean-Guy (feu Lucienne Duquet), feu Jean-Marc (feu Rollande Robitaille), feu Maurice, feu Albert (feu Rita Beaulieu), feu Jean-Baptiste (feu Rita Lauzier), feu Arthur (feu Anita D'Anjou), feu Rita (feu Jean-Baptiste Dubé), feu Louis-Philippe (Marguerite Dubé), feu Maria (feu Patrice Dubé), feu Roger (feu Rita Dubé), feu Léon Beaulieu (feu Thérèse Prévost), feu Charles-Eugène Beaulieu (feu Aldéa Duquette). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier les Paramédics et les policiers de la Sureté du Québec pour leur accompagnement et leur soutien.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. Don en ligne : www.coeuretavc.ca

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Nicole Mercier (1948-2025)
L'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 8 octobre 2025 à l'âge de 77 ans est décédée madame Nicole Mercier, conjointe de monsieur Jocelyn Ouellet. Originaire de Saint-Omer-de-L'Islet, elle était la fille de feu dame Marie-Ange Bélanger et de feu monsieur Armand Mercier. Elle

demeurait à L'Islet.

Outre son conjoint Jocelyn, elle laisse dans le deuil ses fils : Nicolas (Andréanne Tapin) et Hans; leur père feu Michel Longtin; son petit-fils Aslan Longtin.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : Gilles (Norma Pelletier), feu Réjean (Pierrette Girard), Margot (Rosaire Lapointe); de la famille Ouellet : Carole (feu Roland Bélanger - feu Jacques Gaudreau), Aline (Charles-Eugène Leblanc), Gaëtan (Francine Chouinard), feu Gaston (Gaëtan Guillemette), Noëlla (Jean-Marie Bourgault), feu Mona, Michel (Aline Vaillancourt), Régis (Nathalie Paquet), Lorraine (Guylain Pelletier).

Sont aussi affectés par son départ Guy Longtin (feu Irma Agüero), ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel de l'Hôpital de Montmagny, particulièrement à l'infirmière Lily, pour leur présence et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Soupe au bouton, 27, avenue de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0 <https://soupeaubouton.ca/je-donne>

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

De la Durantaye & Fils
61, des Pionniers Est
L'Islet

Le samedi 8 novembre à compter de 13 h. Un moment de recueillement en sa mémoire aura lieu le samedi 8 novembre 2025 à 16 h à la résidence funéraire.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 247-5571, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

De belles récoltes dans les Jardins collectifs éducatifs de L'Islet-Sud

La saison estivale a été particulièrement fructueuse pour les Jardins collectifs éducatifs de L'Islet-Sud, où apprentissage, entraide et abondance se sont entremêlés tout l'été.

JOSÉ SOUCY

En effet, plus d'une centaine de personnes ont participé à l'une ou l'autre des dix rencontres d'entretien et de récolte, ou encore aux 18 animations littéraires qui ont ponctué la saison. Ces activités, rendues possibles grâce au soutien financier de la Fondation Richelieu Montmagny, ont permis de semer bien plus que des légumes puisqu'elles ont cultivé la lecture, la solidarité et la fierté locale.

À travers les activités de jardinage et de littératie, les participants de tous âges ont pu développer des compétences sociales, renforcer leur estime de soi, briser l'isolement, et tisser un sentiment d'appartenance communautaire.

Des récoltes partagées et généreuses

Les récoltes se sont avérées aussi abondantes que bien partagées. Patates, kale, potirons, oignons, courgettes, carottes et autres légumes ont été distribués non seulement aux jardiniers bénévoles, mais également à 33 familles ou personnes seules. La dernière récolte de tomates à elle seule pesait 65 livres !

Les Jardins ont aussi contribué à la santé des jeunes, car leurs légumes ont servi à concocter deux collations maison

pour les 200 élèves de l'école primaire de Saint-Pamphile; une belle façon de boucler la boucle entre la terre et la table.

Une initiative enracinée dans la communauté

Les Jardins collectifs éducatifs sont une initiative issue du plan d'action de L'ÉcoRéussite de L'Islet-Sud, qui favorise l'engagement des enfants dans leur milieu. Le projet repose sur un solide partenariat entre Alpaga de Saint-Pamphile et L'ABC des Hauts Plateaux, deux organismes qui ont littéralement mis les mains dans la terre pour faire germer cette belle réussite locale.



Les récoltes se sont avérées aussi abondantes que bien partagées. Photo tirée de Facebook

Les Chevaliers de Colomb réchauffent encore les enfants dans le besoin

Pour une cinquième année consécutive, les Chevaliers de Colomb du conseil 5425 de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont remis 24 manteaux d'hiver neufs à la Société Saint-Vincent de Paul. Ces vêtements seront distribués à des enfants de familles défavorisées des secteurs de La Pocatière et de Rivière-Ouelle.

L'initiative vise à alléger la charge financière des parents en leur permettant de consacrer leur budget à d'autres besoins essentiels. « C'est un petit coup de pouce qui fait une grande différence pour plusieurs familles », indique Stéphane Michaud, Grand chevalier du conseil 5425, lors de la remise.

Les citoyens peuvent appuyer ces actions caritatives en se procurant des billets de la loterie colombienne auprès des

membres de l'ordre, ou lors du Marché de Noël les 29 et 30 novembre à la Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le tirage, prévu le 10 avril 2026, offrira 15 prix totalisant 200 000 dollars.

L'organisation rappelle que ce type de geste de solidarité s'inscrit dans la mission des Chevaliers de Colomb, qui multiplient les initiatives locales pour soutenir les familles dans le besoin.

Les cabourons au cœur d'une causerie

Le 10 novembre à 19 h 30, la salle municipale de Saint-Germain-de-Kamouraska accueillera une causerie originale intitulée : Parlons Cabourons. L'événement mettra en vedette Martin Patenaude-Monette, biologiste, bédéciste et vulgarisateur scientifique, invité de la Société des cabourons du Kamouraska (SCK).

L'auteur, qui a récemment publié un reportage sur ces collines emblématiques dans la revue *Nouveau Projet*, y présentera son travail de terrain et ses observations sur la fragilité des milieux naturels.

La rencontre permettra aussi d'échanger avec les membres de la SCK sur les moyens de mieux faire connaître et protéger ces paysages uniques.

Une sixième édition en vue pour le concours de sculptures de Kamouraska

Art populaire Kamouraska confirme le retour de son concours de sculptures à l'été 2026. L'événement, devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'art populaire, permettra une fois de plus aux créateurs québécois d'exposer leurs totems colorés dans le jardin de sculptures du village.

MARC LAROUCHE

La cinquième édition, présentée cet été, a connu un grand succès. Des centaines de visiteurs ont sillonné le site pour découvrir ces œuvres originales, inventées de toutes pièces par des sculpteurs d'art populaire d'ici. C'est Danielle Samson alias Madame Wezo, de Saint-Éloi, qui a remporté la bourse de 1000 \$ grâce à son totem *Oiseaux de nuit*.

Son œuvre, qualifiée d'éclatante de couleurs et de fantaisie, a séduit le public qui lui a décerné le titre de coup de cœur. Ce choix du public lui vaut non seulement une bourse, mais aussi une reconnaissance de son talent, et surtout de son habileté à faire virevolter matériaux et couleurs.

Véritable vitrine pour un art à la fois actuel et enraciné dans le patrimoine québécois, Art populaire Kamouraska demeure la première galerie au Québec entièrement dédiée à la sculpture d'art populaire. Les amateurs peuvent revoir les expositions précédentes et suivre les nouvelles du concours 2026 au www.artpopulairekamouraska.com.



Le totem *Oiseaux de nuit*, de Madame Wezo, a séduit le public au concours 2025. Photo : Courtoisie



L'artiste Danielle Samson, alias Madame Wezo, sur la grève du Kamouraska. Photo : Marianne Francey

APPEL SANS FRAIS
211

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8 h à 21 h et la fin de semaine de 8 h à 18 h.

211 www.211quebecregions.ca

49 % des Québécois ont des difficultés de lecture

Il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Appelez-nous : 1 800 361-9142
fondationalphabetisation.org

Fondation pour l'alphabétisation
Des mots d'espérance

LES RÉSIDENCES LABRIE RECRUTENT

POSTES :

- Infirmier(ère) Auxiliaire
- Cuisinier(ère)
- Aide-Cuisinier(ère)

POSTULEZ

residenceslabrie@ebenresidences.ca

NOUS JOINDRE

(418) 492-7922

465 Av. Chapleau, Saint-Pascal, QC GOL 3Y0

Une foule record à La Pocatière pour la 19^e édition de l'Halloween!

L'Halloween à La Pocatière... détraque la Fête foraine! a une fois de plus confirmé la popularité grandissante de cet événement automnal. Sous un ciel clair et une température idéale, des milliers de personnes ont envahi la 4^e Avenue Painchaud pour prendre part à cette 19^e célébration haute en couleur, devenue une véritable tradition régionale.

JOSÉ SOUCY

Les festivités se sont amorcées le mercredi 22 octobre avec une activité tout en douceur : la visite des résidences pour aînés, accompagnée du tourneur de manivelle et de son orgue de Barbarie. Entre chansons et danses, les résidents ont découvert cet instrument d'époque dans une ambiance conviviale. La journée s'est conclue par le spectacle de magie de Loïc Breuzin, présenté à guichets fermés à La Mosaïque.

Le lendemain, la troupe Cent mille lieux a plongé les visiteurs dans un univers aussi étrange que captivant avec son parcours immersif *Les forains du chaos*. Ce spectacle déjanté, présenté sur la

montagne du Collège, a fait frissonner et rire à parts égales petits et grands.

Le vendredi, c'était place à la tradition avec le populaire Halloween Party, qui a rassemblé plus de 275 participants grâce à l'équipe dynamique de Créanimation. Une soirée festive où la musique, les jeux et les déguisements ont ravi les familles.

Le samedi, la fête a pris des allures de grande foire. Dès le matin, la Place de la famille Alstom s'est animée avec la maison hantée du Centre La Pocatière, l'activité *Livre en fête!*, les jeux gonflables, les maquillages, les sculptures de ballons et les caricatures. En soirée, la 4^e Avenue Painchaud s'est transformée en véritable

carnaval : amuseurs publics, mascottes, photomaton, musique d'ambiance, et l'impressionnant Espace fête foraine Desjardins, où petits et grands ont testé leur adresse aux jeux de kermesse.

Moment fort de la journée, la grande parade a une fois de plus émerveillé les spectateurs. Plus de 25 chars allégoriques ont rivalisé de créativité sur le thème forain, offrant un défilé éblouissant. Le clou du spectacle : le char du porte-parole Marto Napoli, qui a électrisé la foule avec son animation énergique. La soirée s'est conclue en beauté par un spectacle pyrotechnique mémorable, avant que les plus festifs ne prolongent la nuit au Centre Bombardier lors du concert de David Pineau organisé par le Club Hiboux.

La Ville de La Pocatière a tenu à souligner la contribution de ses partenaires, commanditaires et bénévoles, dont Sébastien Demers, partenaire présentateur de l'événement. Un remerciement spécial a également été adressé à la Fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Action Progex, et à Gilles D'Anjou pour leur précieuse collaboration.

Les organisateurs rappellent par ailleurs que les citoyens peuvent encore voter pour les concours du plus beau char, du plus beau commerce et du plus beau

costume, en consultant la page Facebook officielle de L'Halloween à La Pocatière.

Cette 19^e édition aura battu tous les records d'achalandage, selon les organisateurs : « Nous n'avions jamais vu une telle foule ! Il suffisait de marcher sur la rue pour sentir l'énergie et la joie des gens à l'arrivée des chars, et au moment des feux d'artifice », ont-ils souligné, émus du succès populaire de l'événement.

Les citoyens sont d'ores et déjà invités à réserver la date de l'an prochain, alors que La Pocatière célébrera en grand la 20^e édition de sa célèbre fête d'Halloween.



L'animation de rue. Photo : Courtoisie



Une foule record pour la 19^e édition. Photo : Courtoisie

Le soleil disparaît à la bibliothèque de La Pocatière

L'exposition *Figurer le paysage* de Julie Desmarais s'installe à la Mosaïque-Bibliothèque de La Pocatière jusqu'au 19 décembre.

L'artiste montréalaise, connue pour ses paysages d'un réalisme saisissant, signe ici un retour à la peinture à l'huile. Inspirée par la nature et les panoramas du Bas-Saint-Laurent, Julie Desmarais transforme la toile en fenêtres ouvertes sur la lumière et la tranquillité. L'exposition est accessible selon les heures d'ouverture de la bibliothèque.



Julie Desmarais, Le soleil disparaît à l'horizon, huile sur toile, 24 x 60 pouces. Photo : Courtoisie

Mécanicien(ne) de machinerie fixe

Emploi permanent temps plein (jour)



Prolam souhaite compléter son équipe maintenance en bâtiment avec un/ une mécanicien(ne) de machinerie fixe. Une opportunité de travailler dans un environnement stimulant où votre rigueur et votre débrouillardise seront appréciées. Ce poste est pour vous !

DESCRIPTION :

- Contrôler la qualité de l'eau des bouilloires et apporter les correctifs, si nécessaire;
- Effectuer les tâches d'entretien et de démontage lors de la maintenance préventive;
- Tester les machines, engins et installations;
- Détecter et interpréter les anomalies;
- Effectuer l'ensemble des tâches d'entretien des séchoirs et graisser les ventilateurs de chaque séchoir;
- Effectuer différents travaux de menuiserie et de soudage;
- Réaliser les travaux dans les délais impartis en respectant le plan et les règles de l'art;
- Proposer des correctifs dans une optique d'amélioration continue;
- Vérifier les fuites, le plafond et les entretoits;
- Vérifier l'état général de l'intérieur de chaque séchoir et s'assurer d'y apporter les réparations nécessaires avant le remplissage.

PRÉREQUIS À L'EMPLOI

- Détenir un permis de conduire classe 5 valide
- Carte MMF classe 3
- Connaissance de base : plomberie, menuiserie, soudure, électricité
- Être disponible à l'occasion sur appel les fins de semaine lors de bris importants



Contacte-nous par courriel au rh@prolamfloors.com

PROLAM

CERCLE DE FERMIERES
Saint-Denis-De La Boutellerie
MARCHÉ DE NOËL. À l'occasion de la période des Fêtes, les Fermières de Saint-Denis-de-La Boutellerie ouvrent les portes de leur P'tit Magasin pour vous offrir des merveilles d'artisanat. Lieu : 2, route de l'Église à Saint-Denis. Dates : les 20,21,22 et 23 novembre 2025. Horaires : de 13h à 16h. Des créations originales de qualité, confectionnées avec talent et passion, vous attendent. Et que dire des populaires gâteaux aux fruits de Colette ?! Ne cherchez pas plus loin pour trouver vos cadeaux et décorations de Noël. Nous acceptons l'argent comptant uniquement. En attendant de vous accueillir avec plaisir dans leur local, les Fermières vous souhaitent une période agréable et fructueuse de préparation du temps des Fêtes. Pour informations : Sylvie (514 726-8859)

Saint-Pascal
REPRISE DES ACTIVITÉS. Veuillez noter que le Cercle a repris ses activités. Au programme : enseignement du tricot aux élèves de l'école Monseigneur Boucher les lundis 11h30 et les après-midis tricot tous les lundis à 13h30. Lieu : le local au 555, rue Hudon, Saint-Pascal (entrée par le stationnement près du champ de balle.) Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook. Pour devenir membre, vous êtes

invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642)

CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Roch-des-Aulnaies - Conseil 10116
DÉJEUNER CONFÉRENCE. Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10116, vous invitent à son déjeuner conférence. Date : le dimanche 9 novembre 2025 de 9h à 12h. Une conférence interviendra à 11h. Lieu : la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Prix : 10\$. Vous êtes tous invités à venir fraterniser avec nous. Pour informations : Marc-André (418 354-9161), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS
Saint-Alexandre
GALA. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à un gala avec la musique d'Éric Boucher. Un goûter sera servi durant la soirée. Date : le dimanche 9 novembre 2025 à 10h a.m. Lieu : le complexe municipal, 629B route 289, Saint-Alexandre. Prix : 5\$. Un dîner est servi sur place au coût de 15\$. Pour information et réservations : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364 répondeur.)

DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de : tirage de prix de présences, bingo et danse. Date : le mardi 11 novembre 2025 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629B route 289, Saint-Alexandre. Pour information et réservations : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364 répondeur.)

CONFÉRENCES GRATUITES. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska organise en collaboration avec la Fondation André Coté, une série de conférences gratuites sur les thèmes : les signes de la maltraitance par Mme Christiane Gagné et mon équilibre mon autonomie par Mme Isabelle Dionne. Date : le jeudi 13 novembre 2025 à 13h. Lieu : le complexe municipal, 629B route 289, Saint-Alexandre. Un dîner au coût de 10\$ est servi à 12h. Merci de réserver pour le dîner auprès de Diane Chouinard (418-495-3209)

Saint-Pascal
RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES. Les cartes de membres seront bientôt renouvelées. Vous pourrez venir les chercher au centre socio culturel de Saint-Pascal. Date : le jeudi 13 novembre 2025 de 14h à 19h. Le prix cette année est encore \$20. Merci de soutenir le club. Nicole Despatis, présidente.

DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal vous invite à son prochain dîner. Date : le jeudi 20 novembre 2025 à 11h. Lieu : le Restaurant De La Montagne. Prix : \$18 taxes incluses. Réservations au 418-492-6622 (Denise Landry.) Merci de votre participation.

Saint-Philippe-de-Néri
BRUNCH. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri vous invite à son brunch le dimanche 16 novembre 2025, au centre municipal de Saint-Philippe. Le service se fera entre 10h et 12h30. Pour informations ou pour réserver des cartes, appelez Luce au 418-498-3130.

CLUB LIONS
Saint-Pascal
SOIRÉE DANSANTE. Les membres du Club Lions de Saint-Pascal vous invitent à vous procurer vos billets pour une soirée dansante dont les profits sont destinés aux œuvres du Club. Musique du groupe Poly-Sons. Tirage de la loterie 140. Date : le samedi 15 novembre 2025 à 20h. Lieu : la salle communautaire de Saint-Pascal. Prix d'entrée : 10\$ (les billets sont en vente auprès des membres du Club ou à l'entrée, le soir de l'évènement.) S'il vous plaît, apportez un jouet ou un toutou qui sera remis à un enfant pour Noël, dans le cadre d'une autre activité. Merci de contribuer aux œuvres du

Club. Pour de plus amples informations, contactez un membre Lion ou Mélanie Beaulieu : 418-868-9423.

CLUB RAYON D'OR
Sainte-Hélène
DÎNER MENSUEL. Prenez note que notre prochain dîner aura lieu le jeudi 6 novembre 2025 à midi. Lieu : 529B rue de l'Église N. Vous devez réserver votre place auprès de : Jocelyne (418-492-7171) ou Gerald (418-492-9831.)

COMITÉ FAMILLE-AÎNÉS-LOISIRS
Saint-Philippe-de-Néri
BINGO. Le comité Famille-ânés-Loisirs de Saint-Philippe-de-Néri vous invite à un bingo le vendredi 14 novembre 2025 à 19h30. Lieu : centre municipal de Saint-Philippe. Bienvenue !

LES ALCOOLIQUES ANONYMES
Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE
 Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à leur assemblée générale qui se tiendra le vendredi 7 novembre 2025 à 19h00, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Merci de venir en grand nombre!

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
 Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES
-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,
-Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY
Saint-Pascal
SOIRÉE DE DANSE. Unité Domrémy de Saint-Pascal, vous invite à une soirée de danse pour souligner l'halloween. Musique de Jean Paul et Sylvie. Date : le dimanche 9 novembre 2025 à partir de 20h. Lieu : centre socioculturel de Saint-Pascal. Un goûter préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre sera servi. Bienvenue à tous. Pour information et réservation : Gisèle Chamberland (418-492-3626)



ERRATUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES

VENTE DE 2 INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

La Société de gestion de la faune de Kamouraska inc. requiert des offres pour la vente d'un premier bâtiment d'accueil (avec un garage attenant) situé sur le territoire de la Zec Chapais sur le Tronçon Monk (ancienne voie ferrée) à une distance de 7.4 km à l'ouest de la route 287 dans le secteur de la municipalité de Mont-Carmel. Le second bâtiment (sans garage) est situé dans le rang Taché Est à Sainte-Perpétue près du lac Sainte-Anne.



Le prix demandé est de 1 \$ aux conditions suivantes :

1. Le bâtiment d'accueil ainsi que le garage attenant, dans le cas du bâtiment de Mont-Carmel, devront être sortis du territoire aux frais de l'acquéreur;
2. Les fondations du bâtiment devront être enfouies dans le sol à une profondeur minimum de 2' aux frais de l'acquéreur,
3. La fosse septique devra être vidangée et comblée avec du matériel granulaire aux frais de l'acquéreur;
4. Le sol devra être nivelé et le terrain devra être laissé libre de tout débris, et ce aux frais de l'acquéreur;
5. Un contrat devra être signé par l'acquéreur au plus tard le 17 novembre;
6. Un dépôt de sécurité d'un montant de 2 000 \$ devra être versé par l'acquéreur au moment de la signature du contrat. Le dépôt sera remboursé en totalité après validation par le vendeur du respect des conditions du contrat;
7. Les travaux devront être terminés au plus tard pour le 15 juin 2026.

* *Dans l'éventualité où plus d'une offre serait reçue pour un même bâtiment, l'octroi du contrat de vente se fera par tirage au sort le 14 novembre 2025 à 13 h 30 au 601, 1^{er} rue Poiré, bureau 100 à La Pocatière.*

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec moi par courriel à l'adresse suivante : zec.chapais@reseauzec.com

Date limite de dépôt des offres : le **13 novembre 2025.**

Lieu de dépôt des soumissions :

Par courriel : zec.chapais@reseauzec.com

Société de gestion de la faune de Kamouraska – Zec Chapais

Martine St-Louis, directrice générale



PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA
 MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, René Dufour, directeur général et greffier-trésorier :

1. Que lors de la réunion du 14 octobre dernier, le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska a adopté le « règlement numéro 299-2025 visant à modifier le règlement de construction numéro 295-2025 de la municipalité afin de modifier les dispositions concernant les fondations d'un bâtiment principal.
2. Que ledit règlement numéro 299-2025 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 22 octobre 2025.
3. Qu'en conséquence, le règlement numéro 299-2025 est entré en vigueur le 22 octobre 2025, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Catherine Langlois, greffière-trésorière de la MRC de Kamouraska.
4. Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 299-2025 au bureau de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, situé au 140-A, route de l'Église durant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 29^e jour du mois d'octobre 2025.

René Dufour, directeur général et greffier-trésorier

Le Pavage Jirico poursuit sur sa lancée

Le Pavage Jirico continue d'imposer son rythme dans la Ligue de hockey Côte-Sud, signant une éclatante victoire de 5 à 0 sur le Plastiques Moore de Saint-Damien le 24 octobre dernier au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli. Cette performance permet aux hommes du Pavage de porter leur fiche à quatre victoires et une seule défaite, consolidant leur position de tête dans la section Est.

JOSÉ SOUCY

Le Pavage Jirico a rapidement pris le contrôle du match grâce à un but de Julien Hébert à mi-chemin de la première période (14:21). Frédérick Dionne a doublé l'avance au deuxième engagement (16:41), avant que la formation locale ne mette le match hors de portée des visiteurs en troisième période. Une poussée de trois buts — signés Nicolas Lamarre (8:49), Zacharie Dumas (14:41) et Émile Lambert (19:10) — est venue sceller l'issue de la rencontre.

Le gardien Félix-Antoine Leblond a été intraitable devant la cage, bloquant

les 35 tirs dirigés vers lui pour signer le blanchissage. En face, William Boily a cédé à cinq reprises sur 32 lancers.

Classement et meneurs

Le Pavage Jirico (4-1) trône maintenant au sommet de la section Est avec huit points, à égalité avec le Familiprix de Saint-Joseph (4-0), meneur de la section Ouest. Dans la course aux pointeurs, Julien Hébert, fort de ses 11 points (6 buts, 5 passes), occupe le deuxième rang derrière Serein Ntishoboye des Mercenaires de Lotbinière, auteur de 16 points (10 buts, 6 passes).

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots) 9,00\$
 Parution encadrée 15,00\$
 Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots) 9,00\$
 Prière longue 18,00\$
 Prière avec image 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
 Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
 Sans frais : 1 855 492-2706
 Téléc. : 1 855 492 9706
 Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :
 409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

AUTOMOBILES/MOTORISÉS

SUBARU FORESTER 2016. Automatique. 4 roues motrices. 203 000 km. Couleur argent. 2 sets de roues Mag, bien entretenues. 10 000\$. Pour informations : 514 473-1523 (03/11)

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, VTT, motoneiges et voitures au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR ASPIRATEURS reconditionnés à neuf. Service. Beaucoup de pièces de marque ELECTROLUX, FILTER QUEEN, RAINBOW et autres. 418 498-2575 (17/11)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1e et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

À VENDRE

Pommes de terre

PATATES ROUGES

Sac de 50 lb.

Mario Lavoie
 Ferme Lavoisine, Saint-Denis
 Rés. : 418 498-3307

AU CŒUR DE L'ACTION

Développement de Paix 5000

devpa.org | 888 234 8553 | @devpaix

LEMIEUX

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

SUDOKU

JEU N° 944

		7						3
5			1	7				6
9					6			
1	8						3	
						6	8	
			2		5			1
	4	3						5
		2					4	
	9				7			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

8	1	2	7	3	4	5	6	9
6	9	4	8	5	6	3	1	7
5	7	6	5	1	2	7	8	4
1	8	9	4	6	2	8	7	3
2	8	2	6	8	7	3	1	4
4	5	9	7	3	1	6	8	2
1	2	8	6	9	4	5	3	7
7	4	6	9	6	3	7	5	1
6	3	1	5	2	6	8	7	4
5	8	4	1	7	3	9	2	6
2	6	7	8	9	4	1	5	3

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Avoir un cheveu sur la langue — Fromage de Hollande.
2. Échelle utilisée en photo — Enlève les entrailles de.
3. Peut se dire d'une pomme de terre — Massif montagneux.
4. Aucun — Souverain.
5. Garnir — Enveloppe de tissu.
6. Gallium — Meurtier.
7. Réunion dansante — Démolisseur — Bruit sec.
8. Interruption de travail — Blocage — Chrome.
9. Grand véhicule — Indulgente.
10. Coiffure africaine — Coûte.
11. Mammifère rongeur — Grise foncée.

VERTICALEMENT

1. Évolution sinieuse — Capitale du Ghana.
2. Tentée — Patriarche biblique.
3. Justicier masqué — Définitif.
4. Qui est conforme aux mœurs.
5. On y place une balle — Notre-Seigneur — Pays d'Afrique au sud de la Libye.
6. Point culminant du monde — On apprend à le faire à l'école.
7. Pouffé — Boisson rafraîchissante.
8. Économiste français — Terme de ski.
9. Fragments d'un objet brisé —

Ville du Québec.

10. Cause du dégoût — Foutu.
11. 1 hectare divisé par 100 — Qui est d'un autre âge.
12. Cérémonie — Excroissances charnues.

RÉPONSE DU JEU

S	L	E	S	E	E	N	D	E	M	W	E		
I	R	A	V	A	R	D	A	V	A	H			
T	P	I	H	C	H								
E	N	E	M	E	C	A	R	O	V	A			
A	R	R	E	T	C	R	E	L	E				
L	A	C											
N	I	S	S	V	S	V							
I	A	I	E										
S	L	A	O										
E	R	O	M	E									
I	S	O											
A	M	Z	O	Z									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		

Dès le 10 novembre, c'est le retour de

LA BORDÉE

À SAINT-PASCAL

Gens
D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

UN TOTAL DE
? ? ? ? \$
EN PRIX
DONT 1 000 \$
DES GENS D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

Surveillez notre
prochaine édition
pour tous les détails!

ET ENCORE PLUS DE PRIX

Gens
D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

ÉCHANGE
MARCHA

Direction

+ 5 PRIX DE 100 \$

TIRAGE DE CES
5 PRIX SUPPLÉMENTAIRES
PARMI TOUS LES ABONNÉS À
L'INFOLETTRE

À dépenser chez vos marchands
membres Gens d'affaires
de Saint-Pascal

ABONNEZ-VOUS
À L'INFOLETTRE

